

# Pérignat-ès-Allier

Le village qui se souvient !



## 80<sup>ÈME</sup> ANNIVERSAIRE DE LA LIBÉRATION

- INAUGURATION DE LA PIERRE TOMBALE ÉRIGÉE EN HOMMAGE AUX 2 SOLDATS INCONNUS QUI REPOSENT AU CIMETIÈRE, LORS DE LA COMMÉMORATION DES FUSILLÉS DE LACHAT.

(PHOTO : ARMAND AMENTA)

## Le Mag

N° 28 • Juin 2024

Bulletin municipal d'information

[www.perignat-es-allier.fr](http://www.perignat-es-allier.fr)

## Mairie & Agence postale communale

Tél. 04 73 69 52 54 - Fax 04 73 69 50 88

Courriel : [mairie.perignat@gmail.com](mailto:mairie.perignat@gmail.com)

site internet : [www.perignat-es-allier.fr](http://www.perignat-es-allier.fr)

### • Horaires d'ouverture au public

Lundi		14 H - 18 H
Mardi	9 H - 12 H	
Mercredi	9 H - 12 H	
Jeudi	9 H - 12 H	
Vendredi	9 H - 12 H	14 H - 18 H
Samedi	9 H - 12 H	



## Etat civil Premier semestre 2024

### Ils nous ont quittés

M. André, Raymond, Robert BERTHOLET, le 12 décembre 2023,  
Mme Renée, Ginette ROUSSEL, le 2 janvier 2024,  
Mme Françoise, Marie-Claude DUTREILH, le 18 mars 2024,  
Mme Raymonde AGER, le 18 mars 2024,  
M. Alain, Pierre, Aimé BOSTFFOCHER, le 26 mai 2024,  
M. Adolphe, Marcel BONNET, le 19 juin 2024,  
Mme Odette, Paule BEGOND, le 18 juin 2024

### Bulletin municipal d'information de Pérignat-ès-Allier - Juin 2024

Directeur de la publication :

Jean-Pierre Buche

Rédaction et mise en page :

Commission « Lien avec les habitants »

Tirage : 760 exemplaires -

Imprimerie Cavanat, 63160 Billom

## Raphaël Geminiani n'est plus des nôtres...

Il venait de fêter ses 99 ans le 12 juin dernier.

Cette grande figure du cyclisme français, était né à Clermont, son père, immigré italien, avait fui le fascisme des années 30. Il restera toujours fidèle à « son Auvergne ».

Après sa carrière de coureur professionnel bien remplie il devient, entre autres, le directeur sportif de Jacques Anquetil, de Louison Bobet et même d'Eddy Merckx. Ses qualités de grand visionnaire et de tacticien lui avaient valu, dans le milieu du cyclisme, le surnom de « grand fusil » : celui qui savait faire faillir ses concurrents.

A l'heure de la retraite, il se retira dans notre village qu'il n'avait quitté que depuis quelques mois pour l'hôpital ; il ne s'en relèvera pas.

Médaillé d'honneur de la commune, le conseil municipal a souhaité donner son nom à la salle des sports lors d'une belle cérémonie : c'était en 2015, pour son 90<sup>ème</sup> anniversaire.

Ce jour-là, il nous avait confié son souhait de vouloir être le premier coureur, porteur du maillot jaune du tour de France, à devenir centenaire, il y est presque parvenu ...mais comme il savait le faire il est parti avec panache, pendant la grande boucle.

Adieu Gem, tu resteras, dans le cœur des Français et surtout des auvergnats, un Grand Bonhomme !

*Bernard Léon, Premier adjoint.*





## Au sein du conseil municipal

Les procès-verbaux des conseils municipaux sont disponibles en mairie et sur le site de la commune. Ils sont publiés après approbation lors de la réunion suivante. Voici les points à l'ordre du jour de ces réunions.

### Conseil municipal du 12 Décembre 2023 :

- **Attribution du marché pour la « Réhabilitation de la mairie et la création d'espaces culturels » pour le lot n°2 « Gros œuvre » et le lot n°13 « Plomberie ».** Ont été respectivement retenus les entreprises RODARY Xavier et COUTAREL. **Voté à l'unanimité.**
- **Personnel – Convention de mise à disposition.** Afin d'anticiper le départ d'un agent. **Voté à l'unanimité.**
- **Création d'emplois non permanents suite à un accroissement temporaire d'activité :** afin de pallier au départ d'un agent administratif et à des renouvellements de CDD au centre de loisirs. **Voté à l'unanimité.**
- **Création de postes et mise à jour du tableau des effectifs 2024 :** pour répondre aux avancements de grades et ouvrir un poste de chargé de mission temporaire subventionné. **14 voix pour, 1 contre, 1 abstention.**
- **Budget : Convention relative à l'expérimentation du compte financier unique.** **Voté à l'unanimité.**
- **Vote des tarifs municipaux 2024.** Les tarifs 2023 sont maintenus. **Voté à l'unanimité.**
- **Vote des tarifs d'occupation du domaine public pour la Place du Maréchal Ferrant :** **Voté à l'unanimité.**
- **Vote des tarifs d'occupation du domaine public pour la Place de la Boule.** **Voté à l'unanimité.**
- **Taux horaire des agents des services techniques :** actualisés suite à l'augmentation du point d'indice (Taux appliqués lors de prestations). **Voté à l'unanimité.**
- **Protection sociale complémentaire - Mandatement du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Puy-de-Dôme** afin de lancer une procédure de mise en concurrence en vue de conclure une convention de participation en matière de prévoyance. **Voté à l'unanimité.**
- **Extinction de l'éclairage public.** Formalisation demandée par Territoire Energie 63 suite à la décision prise en 2021. **Voté à l'unanimité.**
- **GRDF : Redevance concentrateur de téléréleve gaz :** encaissement d'un chèque de GRDF. **Voté à l'unanimité.**

### Conseil municipal du 6 Février 2024 :

- **Approbation des PV des conseils municipaux du 23/11/2023 et du 12/12/2023.** **Voté à l'unanimité.**
- **Budget - engagement du ¼ des dépenses d'investissement.** Permet d'engager des dépenses en début d'année, avant le vote du budget. **Voté à l'unanimité.**
- **FIC - Programmation 2024.** Inscription du projet de réhabilitation de la mairie afin d'obtenir des financements dans le cadre de Fonds des Initiatives Communales, plafonné à 152.000 €. **Voté à l'unanimité.**
- **Mise à jour du plan de financement Travaux Réhabilitation Mairie,** intégrant les subventions acquises (LEADER, Fonds vert, DSIL, Région et FIC) et des demandes actualisées (DETR et FIC). **16 voix pour, 1 abstention.**
- **Contrat Educatif d'Engagement : fixation de la rémunération.** Concerne des recrutements ponctuels d'animateurs. **Voté à l'unanimité.**
- **Personnel : création PEC service administratif et service enfance jeunesse.** Pour pallier aux besoins. Postes subventionnés à 40%. **Voté à l'unanimité.**
- **Urbanisme : vente parcelle rue Sous le Torre.** Fait l'objet d'une rétrocession à la commune. **Voté à l'unanimité.**
- **Urbanisme : vente parcelle communale rue de l'Ecluse,** d'une surface de 12 m<sup>2</sup>. **Voté à l'unanimité.**
- **SMTC : changement de délégué titulaire.** Nomination de Jean-Pierre Buche en remplacement de Fanny Blanc. Louis Vivier reste suppléant. **Voté à l'unanimité.**
- **SBL : Modification statuts Syndicat,** suite à l'adhésion de la commune de Lempty. **Voté à l'unanimité.**
- **SIAREC - Mise à jour des statuts,** suite à l'intégration d'Issertaux, Clermont Auvergne Métropole, et Riom Limagne et Volcans. **Voté à l'unanimité.**

### Conseil municipal du 28 Mars 2024 :

- **Approbation du PV du conseil municipal du 06/02/2024.** **Voté à l'unanimité.**
- **Attribution du marché pour la « Réhabilitation de la mairie et la création d'espaces culturels » pour le lot n°6 « Menuiseries extérieures bois », le lot n°8 A « Menuiseries intérieures bois » et le lot n°8 B « Mobiliers » :** Les entreprises VEYRIERE et LE TELLIER sont retenues. **Voté à l'unanimité.**
- **Approbation Compte Financier Unique 2023 - Budget principal :** (regroupe le Compte de Gestion et le Compte Administratif). **13 voix pour, 2 abstentions.**
- **Affectation des résultats 2023 :** report des résultats 2023 au budget 2024. **Voté à l'unanimité.**
- **Vote des 3 taxes, inchangées :** **Voté à l'unanimité.**
- **Vote des subventions aux associations, à la section culture et aux coopératives scolaires,** selon les règles et convention fixées en commission. **Voté à l'unanimité.**

- **Présentation et vote du budget primitif 2024** : 14 voix pour, 2 abstentions.
- **Renouvellement des conventions de partenariat avec la commune de Saint-Bonnet-lès-Allier**. **Voté à l'unanimité.**
- **Mise à jour du libellé tarifs Enfance Jeunesse**. **Voté à l'unanimité.**
- **Autorisation de réaménagement du Contrat de Prêt initialement contracté auprès de la Caisse des Dépôts**. **Voté à l'unanimité.**
- **Acquisition parcelle AE 157 rue Sous le Torre** : pour 1€ symbolique, permet l'accès à 3 lots. **Voté à l'unanimité.**
- **Recrutement d'un agent en PEC (parcours emploi compétences)** pour le centre de loisirs. **Voté à l'unanimité.**
- **Recrutement d'un agent en VTA (volontariat territorial en administration)**, subventionné à hauteur de 20 000 € pour le poste de chargé de mission. **Voté à l'unanimité.**
- **Ligue contre le cancer – Panneaux espace sans tabac**. **Voté à l'unanimité.**
- **SIAVA : rapport annuel sur la qualité et le prix du service public de l'assainissement collectif - année 2023.**
- **Plan de financement travaux réfection Chemin de la Plagnol** : budget de 58 739,50€, financé à hauteur de 59% par l'Agence de l'Eau. **Voté à l'unanimité.**

### Conseil municipal du 13 Mai 2024 :

- **Marché pour la « Réhabilitation de la mairie et la création d'espaces culturels » : travaux modificatifs** : création dallage Salle des Mariages + plancher haut (R+1 aile Nord), ajustements menuiseries, plomberie, couverture, mobilier, audiovisuel. **15 voix pour, 1 abstention.**
- **Travaux Chemin de la Garde : adoption du programme de travaux** : budget de 390 000 €, financé à 80% par DETR, DSIL, Fonds verts, Région, Agence de l'eau. **Voté à l'unanimité.**
- **Délibération relative à la désignation de l'aménageur concessionnaire pour le projet de Zone d'Aménagement Concerté multisites « La Plagnol » et « Le Croix »** : 2 propositions reçues. Le groupement Conceptions Urbaines - Auvergne Habitat est retenu. **Voté à l'unanimité.**
- **Réalisation d'un Contrat de Prêt Livret A d'un montant de 900 000,00 € auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations pour le financement des travaux de réhabilitation de la mairie** : dont 300 000 € remboursables par anticipation sans frais dès réception des subventions correspondantes. **15 voix pour, 1 abstention.**
- **Enfance - jeunesse : mise à jour du règlement intérieur des services périscolaires et extrascolaires**, suite au travail réalisé en commission. **Voté à l'unanimité.**
- **Adhésion 2024 « Association de Gestion du Schéma d'Accueil et d'Habitat des Gens du Voyage du Puy-de-Dôme » (AGSGV63)** : renouvellement. **Voté à l'unanimité.**
- **TE63 : Travaux d'enfouissement des réseaux télécoms Chemin de la Garde**, en coordination avec les réseaux électriques. **Voté à l'unanimité.**
- **GRDF : Redevance contractuelle de concession 2024**. **Voté à l'unanimité.**
- **Présentation du Rapport d'Orientation Budgétaire 2024 de Billom communauté.**

### Conseil municipal du 20 Juin 2024 :

- **Approbation des PV des conseils municipaux du 28/03/2024 et du 16/05/2024**. **Voté à l'unanimité.**
- **Convention de rupture conventionnelle agent administratif** : **Voté à l'unanimité.**
- **Création d'un emploi non permanent pour accroissement temporaire d'activité**, suite au départ d'agent administratif. **Voté à l'unanimité.**
- **Création d'un emploi non permanent pour accroissement saisonnier d'activité**, pour pallier l'absence d'agents techniques. **Voté à l'unanimité.**
- **Changement de tiers de télétransmission des actes soumis au contrôle de légalité** : **Voté à l'unanimité.**
- **Portage foncier par l'EPF Auvergne pour la parcelle AE 21** : concerne l'espace boisé classé Rue Sous le Torre. **Voté à l'unanimité.**
- **Portage foncier par l'EPF Auvergne pour la parcelle AE 130**, pour permettre l'aménagement foncier de 2 lots à bâtir. : **Voté à l'unanimité.**
- **Démission volontaire adjointe au maire et nomination successeur**. Catherine Grenouilloux est élue 4<sup>ème</sup> adjointe en charge de l'enfance/jeunesse, en remplacement de Virginie Vinatier. **Voté à l'unanimité.**
- **Demande de Fonds de concours Billom Communauté**, sollicité à hauteur de 20 742 € pour financement des travaux de réhabilitation de la Mairie. **Voté à l'unanimité.**
- **Organisation des camps de basket : tarification**. Concerne les indemnités de repas et le prêt de minibus. **Voté à l'unanimité.**
- **TE63 : Réfection câblage suite vandalisme** : 5040 € subventionné à plus de 50%. **Voté à l'unanimité.**
- **TE63 : Travaux d'enfouissement des réseaux télécoms Rue du 11 Novembre** : estimation à 12 600 € subventionné à hauteur de 50%. **Voté à l'unanimité.**
- **TE63 : travaux d'éclairage public : éclairage rue de la Charreyre Basse suite aménagement B.T**, suite à l'enfouissement du réseau haute tension. 21 601,44 €, subventionné à plus de 50%. **Voté à l'unanimité.**
- **Rapport annuel sur le Prix et la Qualité de l'assainissement collectif – Année 2023.**

## Election Européennes 2024, 9 Juin 2024

**Commune de Pérignat :** 1282 inscrits. Participation : 61,6 % Abstention : 38,4 %

Tête de liste	Liste	voix	%
Jordan BARDELLA	La France revient ! Avec Jordan Bardella et Marine Le Pen	253	33,2%
Raphaël GLUCKSMANN	Réveiller l'Europe	138	18,1%
Valérie HAYER	Besoin d'Europe	128	16,8%
François-Xavier BELLAMY	La droite pour faire entendre la voix de la France en Europe	64	8,4%
Manon AUBRY	La France Insoumise - Union populaire	39	5,1%
Marlon MARÉCHAL	La France fière, menée par Marlon Maréchal et soutenue par Éric Zemmour	27	3,5%
Marie TOUSSAINT	Europe écologie	23	3,0%
Léon DEFFONTAINES	Gauche unie pour le monde du travail soutenue par Fabien Roussel	23	3,0%
Hélène THOUY	Parti animaliste - Les animaux comptent, votre voix aussi	20	2,6%
Jean LASSALLE	Alliance rurale	10	1,3%
François ASSELINEAU	Liste Asselineau-Frexit, pour le pouvoir d'achat et pour la paix	9	1,2%
Jean-Marc GOVERNATORI	Écologie au centre	7	0,9%
Nathalie ARTHAUD	Lutte ouvrière le camp des travailleurs	6	0,8%
Florian PHILIPPOT	L'Europe ça suffit !	6	0,8%
Yann WEHLING	Ecologie positive et territoires	5	0,7%
Marine CHOLLEY	Équinoxe : Écologie pratique et renouveau démocratique	1	0,1%
Pierre LARROUTOUROU	Changer l'Europe	1	0,1%
Selma LABIB	Pour un monde sans frontières ni patrons, urgence révolution !	1	0,1%
Guillaume LACROIX	Europe territoires écologie	1	0,1%

**Résultats nationaux :** Participation : 51,5 % Abstention : 48,5 %

Liste	Sièges
La France revient ! Avec Jordan Bardella et Marine Le Pen	30
Besoin d'Europe	13
Réveiller l'Europe	13
La France Insoumise - Union populaire	9
La droite pour faire entendre la voix de la France en Europe	6
Europe écologie	5
La France fière, menée par Marlon Maréchal et soutenue par Éric Zemmour	5

81 sièges sont à pourvoir au parlement européen, sur un total de 720 sièges.

## Elections Législatives 2024, 30 Juin et 7 Juillet 2024

**Premier tour :** Participation à Pérignat : 77,1% (Abstention : 22,9%)

### Commune de Pérignat-ès-Allier

### Résultat circonscription

Candidats	Voix	%
Benjamin CHALUS RASSEMBLEMENT NATIONAL	314	33,0%
Delphine LINGEMANN MODEM - ENSEMBLE	289	30,4%
Valérie GOLÉO FRANCE INSOUMISE - NFP	220	23,1%
Florence DUBESSY LES RÉPUBLICAINS	94	9,9%
François MAROTTE LUTTE OUVRIÈRE	21	2,2%
Pascale SANCHEZ RECONQUÊTE	13	1,4%

Candidats	Voix	%
Benjamin CHALUS RASSEMBLEMENT NATIONAL	31,6%	
Delphine LINGEMANN MODEM - ENSEMBLE	27,4%	
Valérie GOLÉO FRANCE INSOUMISE - NFP	26,6%	
Florence DUBESSY LES RÉPUBLICAINS	12,0%	
François MAROTTE LUTTE OUVRIÈRE	1,6%	
Pascale SANCHEZ RECONQUÊTE	0,8%	

**Deuxième tour :** Participation à Pérignat : 75,9 % (Abstention : 24,1 %)

### Commune de Pérignat-ès-Allier

### Résultat circonscription

Candidats	Voix	%
Delphine LINGEMANN MODEM - ENSEMBLE	554	61,1%
Benjamin CHALUS RASSEMBLEMENT NATIONAL	353	38,9%

Candidats	Voix	%
Delphine LINGEMANN MODEM - ENSEMBLE	62,3%	
Benjamin CHALUS RASSEMBLEMENT NATIONAL	37,7%	

## Intervention du Centre de Gestion des Collectivités sur le fonctionnement de la mairie

Durant ces dernières années, de très nombreux changements liés à l'évolution des services ont été constatés au sein de la mairie. De l'intégration du centre de loisirs (associatif) à la mairie en 2016, au départ de notre dernier directeur des services, en 2022, en passant par le remplacement des départs en retraite, une réorganisation s'est faite au fil du temps. Ainsi, notre collectivité, comme d'autres du secteur public, mais aussi comme de nombreuses entreprises privées aussi, connaît des évolutions sensibles et la stabilité des effectifs que nous avons connue à une époque, est aujourd'hui remise en question. Sur la base de ce constat et afin d'avoir un avis extérieur sur le fonctionnement et l'efficacité de notre structure, nous avons sollicité l'expertise du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale (CDG) pour un diagnostic organisationnel, incluant également le centre de loisirs. Les spécialistes du CDG, mandatés pour cette mission, ont mené des entretiens approfondis avec les élus membres du bureau municipal et toutes et tous les agents de la commune. Après avoir réalisé un diagnostic complet, leur objectif était de concevoir des pistes d'amélioration visant à renforcer l'efficacité opérationnelle de la collectivité et à améliorer le bien-être au travail. A l'issue de cette importante démarche d'investigation de nombreuses recommandations ont émergé de ce travail collaboratif approfondi et seront progressivement mises en œuvre.

Parmi les principales mesures préconisées : instaurer des réunions régulières entre les différents services pour favoriser la communication et la coordination, élaborer et mettre en œuvre une politique de ressources humaines

structurée, incluant un plan de formation pour le développement des compétences des agents ; renforcer les canaux de communication internes pour assurer une meilleure circulation de l'information et une cohésion accrue entre les équipes. Enfin, des conseils en matière de planification et de gestion des activités ont été partagés pour optimiser les processus et les méthodes de travail. Ces préconisations ont été restituées aux agents et aux élus du bureau le lundi 27 mai.

La commune tient à remercier très sincèrement les agents du centre de gestion pour la qualité et la pertinence de leur travail. Un travail qui entraine dans le cadre d'une expérimentation et qui pourrait déboucher sur la mise en place d'un nouveau service offert aux collectivités Puydômoises appuyé sur les enseignements retirés de cette expérience.



### Evolution des services administratifs de la mairie

La collectivité a récemment connu plusieurs évolutions au sein de son équipe administrative : Stéphanie Dias, secrétaire à l'accueil, nous a quittés en janvier 2024. Nous remercions Stéphanie pour son dévouement et accueillons Sandrine Blottière qui la remplace avec enthousiasme. En juillet, Murielle Gardel, responsable de la comptabilité et des ressources humaines, a elle aussi quitté la collectivité après une longue carrière à Pérignat. Béatrice Lebovits a pris sa suite, apportant une précieuse expérience. Julia Cusac reste notre secrétaire générale et est également en charge du service urbanisme. Elle est épaulée par Camille-Lùla Zamith, responsable de la coordination et de l'animation des projets.

> Bienvenue à Sandrine (à gauche) et Béatrice (à droite)

## Finances communales : Comptes 2023

• Le **budget de fonctionnement** comprend les dépenses nécessaires à la vie de la commune pour assurer les services rendus à la population et entretenir les équipements et les espaces publics (Le principal poste est celui du personnel qui représente environ 50% du budget).

Budget de fonctionnement 2023	
Dépenses 2023	- 1 563 872,79 €
Recettes 2023	1 769 136,11 €
<b>Résultat 2023</b>	<b>205 263,32 €</b>
Report 2022	535 000,00 €
<b>Résultat cumulé 2023</b>	<b>740 263,32 €</b>

• Le **budget d'investissement** permet de financer les projets communaux. En dépenses figurent principalement le remboursement du capital des emprunts (les intérêts sont au fonctionnement), et les opérations décidées au sein des commissions. En recette se trouvent l'excédent de fonctionnement, les subventions et les éventuels nouveaux emprunts.

Budget d'investissement 2023	
Dépenses 2023	- 940 136,09 €
Recettes 2023	857 401,45 €
<b>Résultat 2023</b>	<b>- 82 734,64 €</b>
Report 2022	- 295 634,22 €
<b>Résultat de clôture 2023</b>	<b>- 378 368,86 €</b>
Reste à réaliser 2023 (dépenses)	- 633 630,75 €
Reste à réaliser 2023 (recettes)	1 233 480,80 €
<b>Résultat cumulé 2023</b>	<b>221 481,19 €</b>

L'excédent de fonctionnement doit couvrir le capital des emprunts à rembourser, qui se trouve dans la section dépenses du budget d'investissement. Le solde constitue l'autofinancement, lequel, avec les subventions obtenues et les éventuels emprunts, permet de couvrir le reste à charge pour la commune.

*L'excédent de fonctionnement 2023 (740 263,32 €) couvre le déficit d'investissement (- 378 368,86) et permet de constituer une réserve pour le budget prévisionnel 2024.*

## Budget prévisionnel 2024

• **Budget de fonctionnement 2024** : Le budget de fonctionnement s'équilibre à 2 366 338,32 €

DEPENSES de fonctionnement	Budget 2024	OBSERVATIONS
Charges à caractère général	575 600,00	Comprend notamment : Eau & assainissement, Electricité, Gaz, Alimentation (centre de Loisirs), fourniture et équipements, contrats de prestation (ménage, repas, maintenance...), travaux divers, activité centre de loisirs et école, etc...
Charges de personnel	816 150,00	Comprend notamment : salaires, cotisations, médecine du travail...
Virement à la section d'investissement	730 262,53	Permet de financer la section investissement
Opérations d'ordre de transfert entre sections	24 204,87	Comprend notamment : dotation d'amortissements
Autres charges de gestion courante	188 220,92	Cotisations au Service d'Incendie et organismes (SIVOS, SMTC, SIVOM, SIEG, AMF, API, APA, AICRI), subventions aux associations, impôts, indemnités des élus
Charges financières	30 500,00	Intérêts des emprunts et autres charges
Charges exceptionnelles et autres	1400,00	Titres annulés et provisions
<b>TOTAL</b>	<b>2 366 338,32</b>	

RECETTES de fonctionnement	Budget 2024	OBSERVATIONS
Excédents antérieurs reportés	740 263,32	Montant issu d'une partie du résultat de fonctionnement 2023
Atténuations de charges	20 000,00	Remboursement de rémunération de personnel (CPAM, Vivinter)
Produits des services des domaines et ventes diverses	257 785,00	Comprend notamment : loyers divers, redevances des services périscolaires, remboursement emprunt MARPA, refacturations diverses
Impôts et taxes	935 780,00	Comprend notamment : taxes locales, compensation intercommunales, fond de péréquation, taxes sur ventes immobilières
Dotations participations	395 400,00	Comprend notamment : dotation forfaitaire, DGF, dotation nationale de péréquation, participation St Bonnet, subventions (CAF, PSO, CEJ)
Autres produits de gestion courante	16 100,00	Revenus de locations & Logidôme
Produits financiers	10,00	
Produits exceptionnels	1000,00	
<b>TOTAL</b>	<b>2 366 338,32</b>	

*L'habituel principe de prudence, dépenses plutôt majorées et recettes légèrement sous estimées, a de nouveau été respecté. L'intégralité du budget peut être consulté en mairie. Colette Henrion, adjointe au budget et aux finances, est à votre disposition pour toute information complémentaire.*

## > Budget de fonctionnement : quelques précisions :

- Ce budget se caractérise par une hausse très significative de l'énergie (doublement de 2023 par rapport à 2022, + 30.000€ prévus en 2024). La commission travaux s'est emparée de ce sujet et fera des propositions, en lien avec l'ADHUME, pour contenir cette consommation, voire la réduire. Une piste est également explorée sur la production d'énergie photovoltaïque en toiture.
- Une hausse significative est également à signaler sur le poste alimentation (API +7,6 % en 2024, comme en 2023).
- L'élément le plus impactant est le poste de dépenses en

personnel. Avec 816.150 €, Il avoisine 50% du budget de fonctionnement (hors virement à la section d'investissement). Ce chiffre varie énormément en fonction des communes et des services qui y sont rendus. L'existence d'un service enfance jeunesse ouvert sur quasiment toute l'année avec une restauration « faite maison » et une des explications de ce choix budgétaire assumé.

- Le reste des postes de charges évoluent avec l'inflation.
- Les recettes progressent moins vite que les dépenses, ce qui aboutit logiquement à un effet ciseaux, lequel est « amorti » par nos réserves.

## • Budget d'investissement 2024 : Le budget prévisionnel d'investissement s'équilibre à 3 523 995,20 €

DEPENSES d'investissement	Budget 2024
Mairie et bâtiments communaux	15 000,00
Eclairage public	111 000,00
Matériel technique	10 000,00
Cimetière	3 500,00
PADEL (budget + reste à réaliser 2023)	202 000,00
Réseau informatique et téléphonie	2 000,00
Diagnostic eaux pluviales (reste à réaliser 2023)	18 804,00
Création d'espaces culturels - Etude	130 000,00
Création d'espaces culturels (rénovation Mairie)	1 570 000,00
Création d'espaces culturels (reste à réaliser 2023)	441 723,31
Travaux Bruchet	4 550,00
Aménagements espaces publics	70 452,49
Mission Haie (reste à réaliser 2023)	4 489,04
Matériel cantine	10 000,00
Voirie	25 000,00
Chemin de la Garde (reste à réaliser 2023)	3 990,00
Etude travaux église (reste à réaliser 2023)	60 032,40
Etude ZAC multisites (reste à réaliser 2023)	2 592,00
Chemin de la Plagnol	51 000,00
Aménagement VRD rue sous le Torre	60 000,00
Opérations financières (Solde de la section d'investissement 2023, emprunts, travaux en régie...)	727 861,96
<b>TOTAL Budget 2024</b>	<b>2 890 364,45</b>
<b>TOTAL Reste à réaliser 2023</b>	<b>633 630,75</b>

*Le budget présenté et voté reprend l'ensemble des propositions faites par les conseillers municipaux lors des commissions « Finance » préparatoires.*

RECETTES d'investissement	Budget 2024
Cimetière (subventions)	1 500,00
Padel (sub. + emprunt + sub. reste à réaliser 2023)	202 000,00
Etude urbanisme (subvention reste à réaliser 2023)	57 624,62
Création d'espace culturel (sub + r-à-r 2023)	57 116,00
Création d'espace culturel (subvention Fond Vert & Département + emprunt)	877 893,90
Création d'espace culturel (subvention reste à réaliser 2023 : Fonds vert, Région, Département, LEADER)	1 048 216,00
Travaux Bruchet (Subvention reste à réaliser 2023)	9 696,00
Mission Haies (subvention reste à réaliser 2023)	9 654,00
Voirie (amende de police)	1 500,00
Etude travaux église (subvention reste à réaliser 2023)	57 290,18
Virement de la section de fonctionnement + sub	730 262,53
Subvention Etat	10 000,00
Opérations financières (dont : produits de cessions, récupération d'acompte, Fond de compensation TVA, excédents de fonctionnement capitalisés...)	518 357,97
<b>TOTAL Budget 2024</b>	<b>2 290 514,40</b>
<b>TOTAL Reste à réaliser 2023</b>	<b>1 233 480,80</b>

• En investissement, le budget est logiquement marqué par la restauration de la mairie qui mobilise la plus grosse part des financements (2 231 000.00 € TTC pour 1 124 109.90 HT € de subventions obtenues à ce jour). La demande de DETR a été validée par la préfecture début juin (140 000 €). Le FIC (fonds d'intervention communal du département) est en cours d'instruction pour un montant avoisinant les 200 000 €, ce qui pourrait porter le total des subventions à un niveau approchant les 80 %, soit le maximum que nous pouvions obtenir. (202 000.00 HT€). Un emprunt d'équilibre a été négocié auprès de la Banque des Territoires. Les taux proposés sont de 3,4% sur 30 ans. Parallèlement, deux annuités d'emprunt arrivent à échéance : en 2024 (10 103€) et 2025 (21 136€). Il n'y aura donc pas d'augmentation du montant de nos annuités à court terme. A moyen terme (2027), ce sont plusieurs emprunts représentant 17 390 € d'annuités qui arriveront à échéance, et encore davantage d'ici 2031, ce qui place la commune à un niveau d'endettement correct.

• **Au sujet de l'emprunt :** Afin de financer la trésorerie nécessaire au paiement des travaux de restauration de la mairie,

des contacts avaient été pris par Colette Henrion, adjointe aux finances, avec la Banque des Territoires, laquelle peut octroyer des prêts aux collectivités dans le cadre de travaux de restauration permettant d'améliorer le bilan énergétique des bâtiments communaux. L'étude réalisée par le bureau d'étude fluide AES a permis de montrer une économie d'énergie possible de plus de 60%. En conséquence, la commune est donc éligible. Une enveloppe de 600 000 € à un taux appuyé sur celui du livret A (3.0%) + 0,40 % a été proposée. La durée du prêt sera de 30 ans et l'annuité de 31 812.00 €. Ce montant correspond à la baisse des annuités consécutive à l'arrivée à échéance de deux emprunts en 2024 et 2025. Afin de financer la TVA, un emprunt à court terme a été également demandé : une enveloppe complémentaire de 300 000 € a été approuvée en conseil municipal dans l'attente du versement de la subvention européenne correspondant à cette même somme. Cette enveloppe pourra être remboursée à tout moment sans pénalités pour remboursement anticipé.

## Le chemin de la Garde

**À partir de 2025, le chemin de la Garde connaîtra une transformation majeure grâce à un projet longuement préparé visant à améliorer le cadre de vie par des méthodes innovantes de gestion des eaux de pluie. Ce projet est mené par l'agence lyonnaise Fabriques et son architecte paysagiste phare, Pierre Janin, qui a dédié son collaborateur Jules Bongrand à cette initiative. Ce dernier a présenté le projet et son évolution aux riveraines et riverains du chemin lors de plusieurs réunions de concertation dont la dernière a eu lieu au cours de l'été 2023.**

Le projet prévoit l'installation d'un système complet de noues et de puits d'infiltration pour permettre à l'eau de s'infiltrer sur site, protégeant le sol et réduisant les risques d'inondation. Ce système inclut aussi des bancs intégrés aux murets de soutènement pour améliorer la convivialité de l'espace public, tout en offrant de belles vues sur la Chaîne des Puys. Un effort particulier sera consacré à la végétalisation de l'espace public, favorisant ainsi la biodiversité et rendant la rue plus agréable.

La dernière réunion technique sur ce dossier a eu lieu le vendredi 5 avril avec Jules Bongrand du cabinet « Fabrique » (architectes-paysagistes) et Bruno Picq du cabinet Géoval (géomètres) afin de faire un point sur l'état d'avancement du dossier et sur le planning prévisionnel possible pour la réalisation des travaux.

Compte tenu de la coordination nécessaire à la réalisation des différents lots (assainissement, eau potable, voirie et réseaux divers) mais aussi et surtout du délai nécessaire à l'achèvement de l'étude sur les réseaux assainissement et eau pluviale (laquelle conditionne l'octroi des subventions du Conseil Départemental et de l'Agence de l'Eau),

la période probable de démarrage des travaux se situe entre fin 2024 et début 2025. Celle-ci sera conditionnée par les nouvelles orientations de l'Agence de l'Eau en matière de subvention et surtout d'enveloppe prévisionnelle. En effet, l'inadéquation du précédent programme entre les besoins des collectivités et les montants budgétaires affectés a entraîné des difficultés importantes de programmation. Ceci étant, dans la mesure où la partie du dossier qui relève de la mairie a été réalisée conformément aux échéances que nous nous étions fixées, nous avons décidé de respecter notre planning prévisionnel. Nous allons donc lancer notre appel d'offre en juillet pour avoir des propositions d'entreprises sur la base desquelles nous allons retenir la mieux-disante. Ce qui nous permettra d'être prêts à démarrer les travaux dès que nous en saurons plus sur les orientations de nos co-financiers.

Le montant estimatif des travaux hors enfouissement des réseaux s'élève à 357 830.00 € hors taxes. Ce projet marque un grand pas dans une amélioration durable du village à travers l'aménagement des rues.

LE PROJET - VUE D'AMBIANCE 2



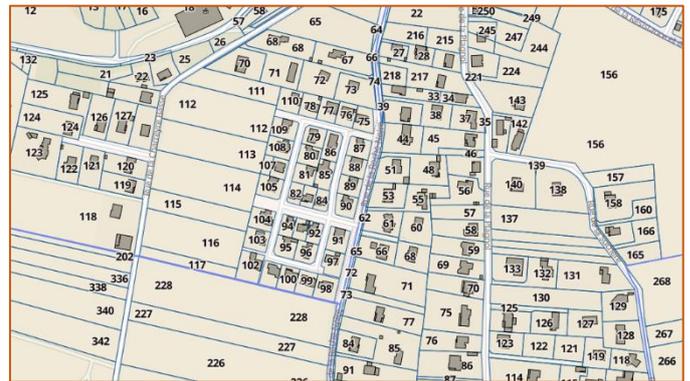
## Point d'avancement sur la ZAC multisites

**Le 16 mai dernier, le conseil municipal a délibéré pour désigner l'attributaire de la concession d'aménagement de la ZAC multisites Le Croix / La Plagnol. Sur la base de la grille d'évaluation des candidats, c'est l'équipe formée par Auvergne Habitat et Conceptions Urbaines qui a été retenue et assurera cette réalisation.**

Outre le respect des objectifs fixés par la commune, notamment l'intégration du projet à la vie des quartiers existants tout en impulsant une urbanisation en phase avec les grandes orientations environnementales du moment, le parti pris retenu par l'équipe lauréate se veut très sensible aux deux enjeux environnementaux majeurs actuels, les émissions carbone et la chute de la biodiversité. A cet effet, ce sont ces derniers points qui constitueront le fil rouge de cette ZAC d'habitat de couture urbaine, notamment au travers de deux axes :

- L'établissement d'un bilan carbone des travaux d'aménagement, par un cabinet spécialisé, dégagant les gains opérés par la programmation validée en comparaison d'un schéma plus classique utilisé traditionnellement pour des quartiers pavillonnaires.
- Le soutien à la biodiversité au sein même de l'opération mais également via la préservation d'espaces naturels extérieurs, en ripisylve de l'Allier.

« L'intégralité de cette démarche est résolument volontaire avec l'ambition affichée d'être innovants, respectueux de l'environnement, y compris des aménagements voisins, mais aussi et surtout efficaces » a commenté Cyrille Revel, représentant de l'équipe à l'annonce des résultats. Des réunions techniques avec les élus et les prestataires, mais aussi publiques avec les habitants, font partie de la démarche.



## Réhabilitation de la Mairie – point d'étape

Les travaux de la mairie avancent au rythme prévu malgré les surprises habituelles sur ce type de chantier de restauration. Ainsi, le plancher de la salle des mariages a dû être repris car son état ne permettait pas de le conserver. Il en a été de même pour ceux du dernier niveau en partie nord, lesquels étaient également très vétustes, ce qui posait des questions de sécurité.

La partie charpente, installation des lucarnes, ainsi que le gros œuvre sont désormais terminés. L'ascenseur est installé. Les travaux de plomberie-chauffage sont en cours ainsi que ceux d'électricité et de plâtrerie.

Côté subventions, une bonne nouvelle nous a été annoncée avec l'attribution d'une dotation d'équilibre pour les territoires ruraux (DETR) à hauteur de 140 000 €, ce qui porte le montant des subventions actuellement obtenues à 1 264 119,90 €. Les dernières demandes en cours d'instruction ont été faites au titre du fond d'initiatives communales du Conseil Départemental et du fond de concours de Billom Communauté. Réponses attendues pour l'automne.



## Le Village en chantier, la suite

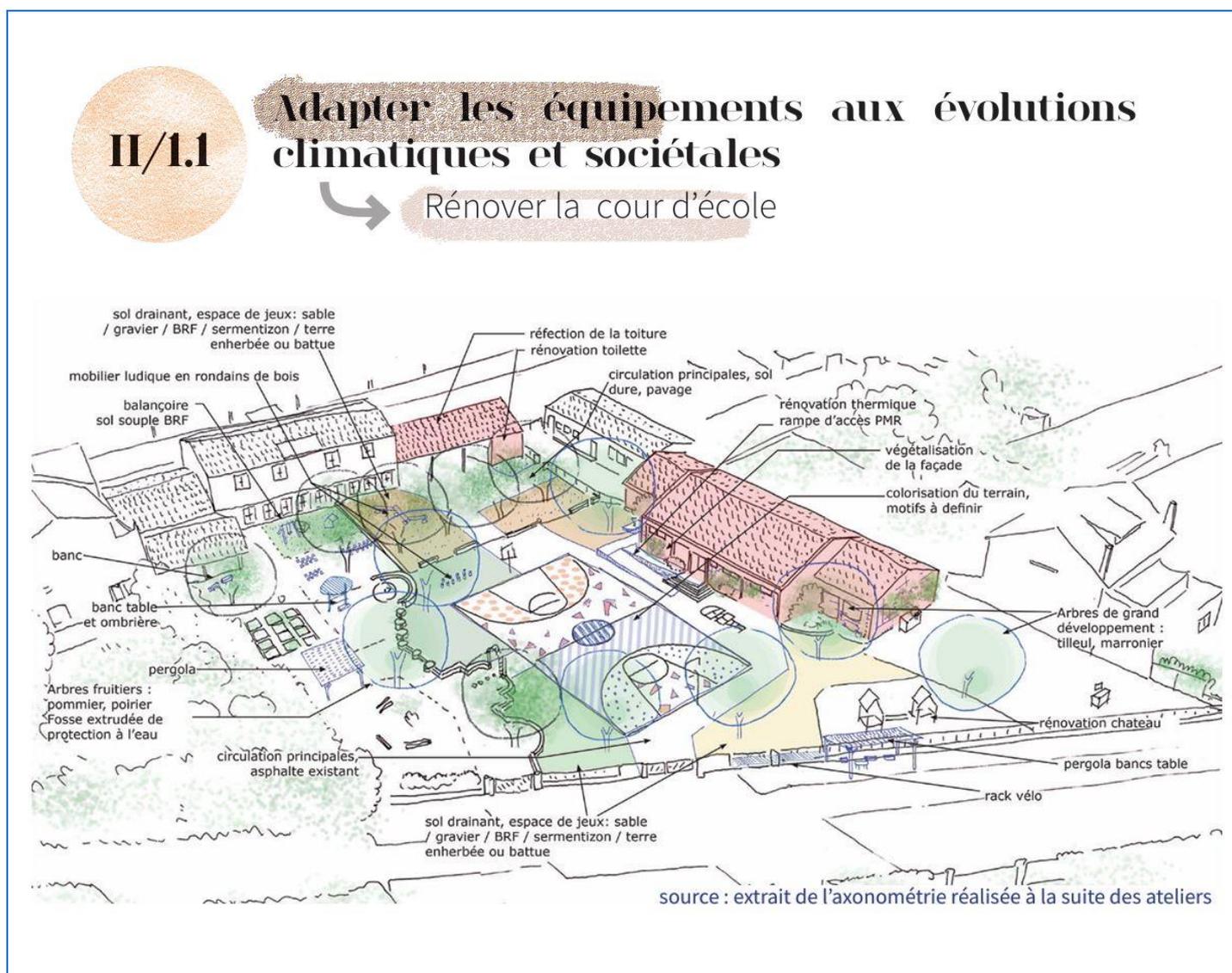
De décembre 2021 à décembre 2023, une réflexion participative ambitieuse sur l'aménagement de la commune a été menée dans le cadre de l'expérience « Village en chantier ». Ce travail est le fruit de la collaboration entre les architectes du collectif Rural Combo, les conseillers municipaux, les agents dont Camille-Lùla Zamith, coordinatrice du projet, ainsi que de nombreux habitants et habitantes. Rappelons que ce projet a bénéficié d'un financement à hauteur de 80% provenant de fonds européens (LEADER) spécifiquement alloués à ce type d'initiatives.

À travers de multiples ateliers, chantiers, apéros-discussions de quartier et autres événements, des espaces et des moments d'échange ont été créés pour nourrir l'élaboration d'un « plan guide ». Ce document de plus de 250 pages regorge de projets couvrant différentes thématiques et lieux du village.

Désormais, le plan guide est consultable sur le site Internet de la commune (menu « Cadre de Vie », rubrique « Plan Guide en Actes - Le Village en Chantier »), et disponible en version papier à la mairie.

Les différents projets contenus dans le plan guide ont été échelonnés et planifiés jusqu'à 2030. Bien sûr, tous ne seront pas réalisés, mais chacun peut l'être, en fonction des moyens disponibles et des priorités définies par les élus. Les habitants et habitantes du village sont également invités à s'emparer de ce document et à faire connaître leurs priorités.

Voici quelques extraits du livret opérationnel du plan guide :



IV/1.1

## Limiter l'artificialisation des sols

→ Végétaliser le village

### Constat :

L'urbanisation croissante de ces dernières décennies a mis la voiture au centre des espaces publics, ce qui a notamment entraîné une imperméabilisation intensive des sols. Le village de Pérignat-sur-Allier n'échappe pas au constat d'un appauvrissement inquiétant des sols et de la baisse du niveau des nappes phréatiques. Les eaux pluviales ont en effet de moins en moins de surfaces pour s'infiltrer dans les sols.

Il est aujourd'hui difficile de se défaire de la culture du «tout goudron», de son côté pratique, peu onéreux et qui «fait propre». Notons aussi que lorsque la végétation a le temps de pousser dans les brèches et les interstices, les habitants et habitantes déplorent souvent le manque d'entretien. En effet, dans un certain imaginaire collectif, les plantes sauvages sont perçues comme « sales ». [cf fiche [Mettre en place des moments de sensibilisation](#)]

Sortir des aménagements qui imperméabilisent les sols de manière systématiques est une nécessité, mais qui n'est pas si évidente à mettre en place pour les Services Techniques et les usagers et usagères.

### Objectif :

- > Permettre à l'eau de s'infiltrer dans les sols et aux plantes de réguler la présence de l'eau.
- > Réintroduire une plus grande biodiversité dans le tissu urbain.

### Description :

- > Sans subir la végétation de manière incontrôlée, la volonté de laisser se développer de la végétation dans le village est affirmée (par exemple, des fleurs spontanées, de la luzerne qui pourrait pousser dans certains endroits en bordures etc.)
- > Il serait intéressant de limiter le goudron aux espaces où ce revêtement est nécessaire pour l'accès.
- > Décroûter le goudron en pieds de murs est aussi un moyen d'apporter de la végétation en ville tout en préservant les fondations des constructions en pierres. [cf fiche [Permettre aux habitants et habitantes de s'approprier l'espace public immédiatement devant leur habitat](#)]
- > Les connaissances sur le fonctionnement écologique



Rue de Fréconruet au Neudorf  
© SB - Eurométropole de Strasbourg



© SB - Eurométropole de Strasbourg



Parc de Bercy - Paris  
© SB - Eurométropole de Strasbourg

## Matinée de plantation et de nettoyage du village

La municipalité souhaite poursuivre ses efforts pour encourager la participation citoyenne à la vie du village. C'est pourquoi certaines initiatives se poursuivent : au début du printemps, le samedi 18 mai, plus de trente participants et participantes de tous âges ont pris part à une matinée de plantation et de nettoyage du village. Grâce au matériel prêté par le Syndicat du Bois de l'Aumône, le ramassage des déchets a été efficace, avec 5 sacs de 30 litres récoltés. Les plantations ont embelli le chemin de l'école avec des végétaux locaux et rustiques, contribuant ainsi à la protection de la biodiversité et au rafraîchissement du village. Rendez-vous cet automne pour la prochaine !



« Je participe pour l'embellissement du village et surtout pour être avec d'autres personnes pour un travail collectif. Nous avons passé un moment convivial. C'est bien intéressant le jardinage. On pourrait aider au nettoyage du nouveau cimetière ? »

Pierre, habitant de Pérignat

---

## Les apéros-discussions de quartier ont repris !



De plus, 3 apéros de quartier ont eu lieu en Mai, Juin et Juillet, un autre est prévu pendant l'été 2024. L'ensemble des quartiers de Pérignat auront eu un nouvel apéro-discussion de quartier d'ici à 2026.

Le premier, aux Hauts d'Allier, a réuni une trentaine de personnes et a permis d'obtenir des retours sur plusieurs sujets : installation de bancs, entretien des trottoirs, amélioration de l'évacuation des eaux pluviales, et éclairage public prolongé. La circulation excessive dans certaines rues, notamment l'avenue de l'Allier a également été évoquée comme préoccupante aux yeux des personnes présentes. Enfin, le souhait de davantage de végétalisation a été émis, d'un embellissement du village, d'une meilleure accessibilité pour les piétons, et d'un service de bus amélioré.

## Vie de quartier - Les Hauts d'Allier

Fête des voisins aux Hauts d'Allier ! Malgré une météo capricieuse, la place des Hauts d'Allier était bien animée ce samedi-là. Les habitants du quartier se sont retrouvés pour leur traditionnelle fête des voisins, une journée de rencontre et d'échange. Cette journée a été aussi l'occasion de rendre hommage à André, aujourd'hui disparu, à l'origine de ces rencontres annuelles.



## Avancement des travaux

>> Le point avec Bernard Léon, Premier Adjoint en charge des travaux et de l'urbanisme

*Comme de coutume je fais un petit point sur les travaux réalisés sur la commune depuis notre dernier bulletin de décembre :*

• **Deux nouveaux points d'apport collectif** ont été mis en place, carrefour de la route de Saint-Bonnet, et place de la Boule.

- sur le premier point, 3 collectes : ordures ménagères, emballages recyclables et verre.

- sur le second, mis à part les 2 collectes ménagères et recyclables, une **colonne bio déchets** et une nouveauté : **un point spécifique sans carte pour les dépôts de cartons uniquement**. Profitez-en ! c'est bon pour la planète et le porte-monnaie : les deux sont gratuits.

• Un gros chantier, la reprise totale de l'évacuation des eaux pluviales du bâtiment ancien de l'école avec la réalisation de deux puits perdus permettant une infiltration directe sur le site.

Des travaux de cette nature n'avaient pas été faits depuis la construction de ce bâtiment !

• Les fossés et ruisseaux de la commune, malmenés par les fortes pluies ont été nettoyés et curés.

• Pour améliorer la sécurité dans le bourg et pour essayer de réduire un peu la vitesse dans la traversée du village un radar pédagogique a été installé, avec le concours financier du conseil départemental, à la hauteur du bar-tabac dans le sens montant de l'avenue de l'Allier. Il en sera installé un second dans l'autre sens vers le carrefour avec la rue du Macharat.

*La vitesse moyenne mesurée par le radar est de 32 km/h ; 45% des véhicules respectent la limite de 30 Km/h.*

• Nous réalisons des mesures et incitons les conducteurs à réduire leur vitesse en venant de Mirefleurs, leur évitant ainsi de se faire verbaliser à hauteur de la rue de la Sagne ! *La présence du radar pédagogique permet une réduction des vitesses : 86% des véhicules en provenance de Mirefleurs circulent à moins de 70 km/h (40% respectent la limite à 50 Km/h) avec une moyenne de 55%.*

• Enfin, à la demande des utilisateurs et pour attirer le commerce local nous avons équipé les places de la Boule et du Maréchal ferrant de prises électriques évitant ainsi la pollution carbone, sonore et olfactive des groupes électrogènes aux riverains.

## Économiser l'énergie à Pérignat

*Avec l'intention de prendre en main la question des consommations énergétiques des bâtiments communaux comme la salle omnisport, la salle polyvalente et le bâtiment de la mairie, les élus municipaux ont décidé d'entamer un travail de fond en se faisant accompagner par l'Aduhme (Agence locale des énergies et du climat).*

L'objectif est de réaliser des économies d'énergie en ciblant les travaux les plus urgents et les plus efficaces. Un inventaire détaillé des bâtiments sera effectué pour évaluer les besoins en isolation, et différentes sources de financement seront explorées pour soutenir ces projets. Les bâtiments prioritaires incluent la MARPA, où le remplacement de la chaudière et l'autoconsommation énergétique sont envisagés, ainsi que l'école, avec une programmation ajustée du chauffage pendant les périodes

creuses. La salle polyvalente et la salle omnisport pourraient bénéficier de mises à jour de leurs systèmes de chauffage et d'isolation.

D'ici juillet, un travail sera mené avec l'Aduhme pour collecter des données détaillées, avec une réunion prévue en septembre pour lancer les actions prioritaires à court terme. En prenant ces mesures dès maintenant, les élus visent à réaliser des économies substantielles pour demain et à garantir une gestion énergétique plus durable. Améliorer l'efficacité énergétique des bâtiments aujourd'hui permet de réduire les factures énergétiques de demain et de prévenir les coûts élevés de maintenance. En effet, ne pas agir aujourd'hui pourrait entraîner une hausse continue des dépenses énergétiques et des réparations plus coûteuses à long terme, tout en aggravant les impacts environnementaux.

## Entretien des espaces verts : une pluie contraignante

Au début du printemps, la pluie tant attendue a été accueillie avec satisfaction, notamment par les agriculteurs mais aussi par les gestionnaires du barrage de Naussac qui affichait alors un taux de remplissage extrêmement inquiétant. Deux mois après, le barrage est plein et les nappes sont en partie rechargées mais force est de constater que ces passages pluvieux répétés pèsent désormais dans l'organisation des services. La tonte des espaces verts de la commune en a fait les frais avec les difficultés qu'ont eu les agents techniques pour passer régulièrement, ce qui ne nous a pas permis un entretien à la hauteur de nos attentes et de celles des Pérignatois. Vivement le soleil !

## Du nouveau du côté du SMTC...

Lors d'une réunion de travail au SMTC qui a eu lieu mi-juin, nous nous sommes vus confirmer par le directeur, Jean-Yves Bechler, la mise en service, à partir de 2026, d'une ligne de bus qui assurera **16 allers retours par jour** entre Pérignat et l'actuelle place Joseph Gardet. Cette dernière sera un point de passage clé de la ligne C qui sera cadencée **toutes les 6 minutes aux heures de pointes** et qui permettra aux usagers de se rendre très rapidement au centre de Clermont (avec des arrêts intermédiaires), dans la mesure où les bus seront sur une voie qui leur sera entièrement réservée (BHNS - bus à haut niveau de service).

Nicolas Morisset du Conseil Départemental était présent pour alimenter la réflexion sur l'**élargissement du CD 212** entre le rond-point de l'épouvantail et le pont de Cournon (pour créer une voie dédiée au bus). La question de la mise en place de **parkings de rabattement** à Pérignat, pour inciter les automobilistes à laisser leur véhicule et utiliser les transports en commun, a également été évoquée.

## ... Et aussi de Billom Communauté : le début d'un cycle

En 2023, la communauté de commune de Billom Communauté, à laquelle nous appartenons, a voté un **schéma cyclable**. L'idée maitresse est de développer la pratique du vélo pour les loisirs mais aussi et surtout au quotidien. Il faut savoir que 40% des déplacements en voiture font moins de 4 km. Une bonne raison pour que nous sortions de nos garages nos vélos un peu oubliés. C'est à la fois un enjeu environnemental (moins d'émissions de gaz à effet de serre) mais aussi de santé publique (lutte contre la sédentarité par l'activité physique douce). Pour favoriser ce changement d'habitude, Billom Communauté a répondu à un appel à projet de l'ADEME (AVELO 3) et a été retenu. La mise en œuvre du schéma cyclable pourra ainsi bénéficier de subventions pour l'installation de potelets de stationnements, d'aménagements de sécurité, de lieux de réparation de vélos mais aussi pour faire des études pré-opérationnelles pour réaliser les pistes cyclables prévues au schéma. Parmi celles-ci qui sont au nombre de huit, un tracé reliant Pérignat à Billom et suivant le tracé de la voie romaine a été programmé en priorité 2.

## Sécurité sur l'Avenue de l'Allier et déviation

Après l'annonce, en 2019, par le président du Conseil Départemental de l'époque, Jean-Yves Gouttebel de l'abandon du franchissement de l'Allier par un pont pour dévier la commune et celle de Cournon, beaucoup de discussions ont eu lieu et ce dossier n'en finit pas d'atermoyer. Ceci étant, notre détermination ne faiblit pas et nous avons sollicité à plusieurs reprises l'exécutif départemental pour avoir des positions sur ce dossier très sensible à Pérignat. La dernière rencontre en date a eu lieu en mairie de Pérignat avec Nicolas Morisset en charge pour le Département du dossier des mobilités sur le Grand Est Clermontois (incluant la problématique de la déviation). A sa demande, le maire avait invité à cette réunion Rodolphe Lacroix, riverain très concerné par cette question et qui s'était très investi pour la tenue de cette réunion. Aux demandes d'éclairages que nous avons faites sur les intentions du Département sur ce dossier, nous avons eu plusieurs réponses :

- Des comptages de voitures et de camions (quantitatifs et qualitatifs : questionnaires origine-destination) seront faits à la fin du printemps (ils étaient en cours à l'heure où nous écrivions ces lignes) pour avoir des nouveaux chiffres de trafic après la restauration du Pont de Cournon et ainsi envisager des réponses en matière de sécurité et de tranquillité mais aussi de fluidité de la circulation par des aménagements adaptés.
- Des propositions d'aménagements de sécurité sur l'avenue de l'Allier seront faites à la municipalité par le service

des routes pour apporter une réponse à court terme aux Pérignatois, particulièrement aux riverains.

Nous avons pris acte de ces propositions en insistant bien sur l'impérieuse nécessité de donner à la commune et aux habitants un positionnement clair de l'exécutif Départemental sur le dossier de déviation, quel que soit ce positionnement, de telle sorte que nous sachions (enfin !) à quoi nous en tenir.

Sur les propositions d'aménagements de sécurité à court terme, la question du financement se pose. En effet au-delà des subventions qui sont affectées habituellement sur ce type de dépense par le Département (65% à concurrence de 13 000€), nous avons mis sur la table l'impact qu'a l'importance de la circulation sur l'usure de ces aménagements, laquelle n'est pas suffisamment prise en compte dans la participation financière proposée et fait porter, aux yeux des élus Pérignatois, à la commune et donc à ses contribuables, une charge dont ils n'ont pas la responsabilité. Sur cette base, nous avons adressé un courrier au Président du Département, relayé auprès de Jacky Grand, conseiller départemental de la 4<sup>ème</sup> commission en charge des routes.

Très concrètement et sans attendre le résultat de ces négociations, nous avons installé un radar pédagogique face au chemin de la Boule et nous allons en installer un autre dans le sens Billom-Pérignat.

## Moustique tigre :

Agissons pour un été plus tranquille !

*Le moustique tigre est implanté dans notre commune depuis quelques années. Au-delà des nuisances qu'il peut générer au quotidien, le moustique tigre peut véhiculer des maladies virales (dengue, chikungunya, zika). Il peut en effet contracter une de ces maladies en piquant une personne contaminée suite à un voyage dans les zones tropicales puis contaminer une autre personne.*

### • Où se trouve le moustique tigre ?

Il réapparaît chaque printemps et colonise les petits contenants naturels ou artificiels de toutes formes situés près des habitations. La femelle pond ses œufs à l'intérieur des réceptacles juste au-dessus du niveau d'eau. Une fois dans l'eau, les œufs se développent très rapidement (environ une semaine). La femelle peut pondre tous les 4 à 5 jours, jusqu'à 150 œufs par ponte.

Le moustique tigre évolue ensuite dans un périmètre de 150 mètres autour de son lieu de naissance.

**Si vous remarquez un moustique tigre chez vous, c'est qu'il est forcément né à proximité :** sur un balcon de votre immeuble, dans votre jardin ou chez votre voisin. Vous avez donc les moyens d'agir en amont afin qu'ils ne vous envahissent pas !

### • Comment agir pour réduire la présence du moustique tigre ?

Voici quelques gestes simples et essentiels à mettre en œuvre chez vous d'avril à octobre. Prenez quelques minutes chaque semaine pour empêcher le moustique tigre de vous envahir !

- Mettez à l'abri ou supprimez tous les contenants où l'eau peut s'accumuler : soucoupes pour les pots de fleurs, pneus, bâches, jouets, mobilier de jardin, pieds de parasols, etc.
- Vérifiez le bon écoulement des eaux de pluie (gouttières, regards, caniveaux ...) et entretenez votre jardin (taille, débroussaillage, élimination des déchets végétaux).
- Changez l'eau des fleurs une fois par semaine.
- Couvrez les bidons, citernes, bassins de récupération d'eau de pluie ou piscines gonflables hors d'usage et retournez les arrosoirs et brouettes.

### • Pour en savoir plus : site Internet de l'ARS :

<https://www.auvergne-rhone-alpes.ars.sante.fr/moustique-tigre-agissons-ensemble>



## Frelon asiatique :

La campagne de piégeage a remporté un franc succès.

Plusieurs nids de frelons asiatiques ont été vus sur la commune à la chute des feuilles en Automne. Il faut poursuivre les actions de piégeage avec les périodes plus propices pour attraper les reines au printemps (Mars, avril, mai) et de septembre à octobre.

C'est pour l'instant la seule action qui fera baisser la pression du frelon, d'autant plus que le piégeage sera reconduit d'année en année.

De nombreuses reines ont été attrapées encore ce printemps.

Les colonies vont quitter les nids primaires (de petite taille, souvent installés dans des endroits abrités) pour bâtir les nids secondaires qui s'installent le plus souvent en haut des arbres. Il faut maintenant penser à lever les yeux lors de vos balades.



## Plantations de haies

Malgré les caprices de la météo, les enfants de CP et CE de l'école de Pérignat-ès-Allier ont pu faire la plantation d'une haie le long de la voie romaine le 15 Février 2024. Les plants proviennent d'un horticulteur du Cantal.

N'hésitez pas à aller avec vos enfants sur le lieu de plantation à côté du nouveau cimetière : ils vous monteront leurs arbustes qui n'auront pas manqué d'eau cette année !

Cette journée s'intègre dans le projet communal de plantation de haies avec l'aide du département et des agriculteurs de la commune. Depuis le début de la démarche, ce sont plus de 3 km de haies qui ont pu être plantées sur le territoire communal, sous la houlette de Christine Voquer et Eric Barbry, que nous remercions pour leur investissement.

## Du côté de l'Ecopôle

• **Projet de l'Ecopôle du Val d'Allier** : Une belle dynamique collective est à l'œuvre au Champmot depuis plusieurs semaines ! Des travaux d'aménagement réalisés par le SIVOM, la SARL Portal, La Régie de territoire des 2 Rives et Rural Combo sont en cours afin de mieux aménager le parking et la plateforme de broyage côté RD1, intégrer les résidences mobiles des gardiens Didier et Catherine et délimiter les espaces, pour structurer l'accueil du public de l'Ecopôle.

Une attention toute particulière est portée à la recherche d'un équilibre paysager, notamment grâce au choix réfléchi des matériaux, en partie du bois issu de forêts gérées durablement en couvert continu et transformé par la scierie de Sauxillanges : du « bois brut frais de sciage » réceptionné par nos soins ! Dans une démarche d'éco-valorisation, nous intégrons également des matériaux de réemploi aux nouvelles constructions.



• **Un chantier école participatif** encadré par l'équipe motivée de Rural Combo et MATO a eu lieu sur le site du Champmot la semaine du 17 juin, dans la cadre du PTCE TURFU Production et avec le financement de la Fondation de France.

Au programme : 5 jours d'initiation à la construction en terre crue et paille branchée qui ont permis de contribuer à l'aménagement d'un espace d'accueil à l'Ecopôle du Val d'Allier.

Nous pouvons saluer l'implication de tous les participants, incluant les opérateurs de la Régie de Territoire des Deux Rives, qui ont répondu présents et ont ainsi pu se former à ces techniques de construction écoresponsable.



• **Les agents de terrain de la LPO et de la Régie**, en insertion sociale, œuvrent également sur le chantier de réhabilitation de l'ancienne carrière de Pérignat devenu un Espace Naturel Sensible d'Initiative Locale » de l'Ecopôle (ENSIL de l'EVA) grâce à une gestion pilotée et mise à jour annuellement. Les radeaux à sternes, espèces protégées, ont notamment besoin d'un rafraîchissement.

• **Recrutement : Bienvenue à Christine** qui a rejoint le SEAT et Anatole, en tant que chargée de projets sur des missions de gestion administrative et financière, ainsi qu'à Laurianne, en stage au SEAT jusqu'à fin juillet pour la mise en œuvre des actions de communication. Bienvenue à elles, prêtes pour de nouvelles aventures administratives et environnementales sur notre territoire !

• *Nous avons eu le plaisir de recevoir plusieurs groupes en visite sur l'Ecopôle, notamment un centre de loisirs de Clermont-Ferrand, un groupe de séniors du CCAS de Pérignat et tout récemment une école de Riom. La LPO a également réalisé plusieurs animations nature sur le site à destination de scolaires dans le cadre du plan de gestion de l'ENS de l'EVA. D'autres animations et visites de site sont prévues tout au long de l'été à l'Ecopôle du Val d'Allier.*



• **L'espace test agricole** se dote lui aussi de nouveaux équipements afin de sécuriser l'existant et poursuivre son développement. Patrice et Davy, les deux maraîchers présents pour la saison 2024, se préparent à vous accueillir prochainement afin de vous proposer des légumes d'été.

• **Le nouveau bureau de l'Association de Pêche Nature du Val d'Allier**, et son Président Gregorio QUIJADA (trotteur à Vic-Le-Comte), est de plus en plus actif sur les 10 ha de la zone de pêche, côté Intermarché : vente en continu de cartes annuelle et journalière, nettoyage du site, concours au poisson chat en juin, initiation à la pêche cet été, loto, brocante de matériels de seconde main sont encore prévus cette année.

### Animations estivales à l'Ecopôle

Cette année encore, l'Ecopôle du Val d'Allier vous propose un programme d'animations gratuites et variées pour petits et grands. De quoi rythmer votre été ! Des balades pédagogiques, des escapades musicales "au fil de l'eau", des ateliers de photographie autour de l'élément, quelques sessions artistiques prenant comme support les zones humides, et bien plus encore ! L'Ecopôle vous accueille avec ses partenaires pour vous faire découvrir ou redécouvrir de manière ludique l'eau de l'Ecopôle et des milieux naturels qui contribuent à sa qualité et à la protéger. Nous n'attendons que vous !

• **Juillet et Août** : Maraude pédagogique sur les milieux aquatiques, avec **Pieds à Terre et Pêche Arverne**.

• **Dimanche 28 Juillet, 14h** : Animation musicale « Le son de l'eau », avec **Fir Hitzik**.

• **Jeudi 15 Août, 10h00 – 12h30** : Balade conférence musicale sur le cycle de l'eau, avec **Jean-Philippe Barbarin, naturaliste**.

• **Mardi 27 Août, 14h – 16h** : Le cycle de l'eau en forêt, avec **l'Office National des Forêts**.

• **Mercredi 3 Septembre, 14h30 – 17h30** : Land Art, avec **CPIE Clermont-Dômes**.

• **Mercredi 4 Septembre, 9h30 – 12h00** : Animation nature « L'eau dans tous ses états », avec **POSE SAUVAGE**.

• **Samedi 21 Septembre** : Animation pêche écoresponsable, avec **Pêche Arverne**.

**Informations et réservations :**

**[www.ecopolevaldallier.fr](http://www.ecopolevaldallier.fr) - tél. : 04 73 78 96 83**

**[ecopole.anim@gmail.com](mailto:ecopole.anim@gmail.com)**

**[contact@ecopolevaldallier.fr](mailto:contact@ecopolevaldallier.fr)**

## Sorties et activités intergénérationnelles à la MARPA

### • Les arts et la musique

Une partie du projet "Les arts et la musique" a été menée entre le Centre de Loisirs et la MARPA de Pérignat-ès-Allier. Pour la première semaine de vacances les enfants et les personnes âgées se sont retrouvés 2 matins au centre et 2 autres à la MARPA.

Ils ont appris une comptine mahoraise accompagnée d'une petite chorégraphie gestuelle...

Le lundi 15 Avril tous les résidents sont allés partager le repas au centre de loisirs à la suite de l'atelier et le vendredi ce sont les enfants qui sont restés à la MARPA pour le repas. Ce sont des moments de partage très importants.

Le vendredi 3 mai le Centre de Loisirs a organisé un moment de rencontre avec les familles. Pour cette occasion les résidents et les enfants ont présenté leur chant : un petit concert lors d'une soirée d'échanges ! Merci à l'équipe du centre pour avoir chouchouté nos résidents.



- Le 6 mai a eu lieu un **après-midi jeux** animés par Agnès, Aline et Denise du réseau de bibliothèques de Billom Communauté. Merci.



- Le 14 Mai, c'était **sortie au cinéma** « le Gergovie » de Cournon, les résidents ont pu visionner le film « N'avoue jamais »



- Le 24 Mai, c'était **repas Bougnat** à la MARPA ! les pérignatois y étaient conviés, tout le monde s'est régalé !



### MARPA, Résidence "Le Bruchet"

Maison d'Accueil et de Résidence Pour l'Autonomie

26, rue de la Résistance 63800 Pérignat-ès-Allier

Directrice : Crystelle BREMOND ; Animatrice : Virginie Mohn

Tél : 04 73 77 38 58 - Mail : marpa.perignat@wanadoo.fr

## Sensibilisation aux méfaits du tabac

Le CCAS a été sollicité par la ligue contre le cancer pour organiser une sensibilisation aux méfaits du tabac. Il s'agit d'installer sur des zones fréquentées par les enfants, des panneaux ludiques ; nous avons décidé d'impliquer les enfants dans la démarche.

Des bénévoles de la ligue sont intervenus au Centre de Loisirs et, sous forme de jeux pour les plus jeunes et d'escape game pour les plus grands, ils ont conçu l'affiche qui servira de modèle pour les panneaux. Le choix a été fait de les installer devant l'école, au centre de loisirs et aux abords de l'espace de jeux de la Sagne. Une inauguration sera proposée à la rentrée des classes en septembre.

## Des projets en direction des jeunes

Le CCAS est affilié à l'UDCCAS (union départementale des CCAS). Cette union organise entre autres, des réunions décentralisées sur des sujets divers qui concernent les communes de moins de 2500 habitants. Une de ces réunions s'est tenue à Pérignat. Chaque commune peut échanger sur les différentes actions des CCAS mais aussi partager des projets innovants.

De ces réunions nous avons été séduits par un projet en direction des jeunes. Dès la rentrée, nous allons travailler sur cette action qui, nous l'espérons, prendra forme rapidement.

## Opération Oasis solidaire à la MARPA

### Pour les plus vulnérables, faisons de l'ombre à la canicule

La MARPA de Pérignat s'engage dans le mouvement « Oasis Solidaire » initié par Les Petits Frères des Pauvres pour offrir aux personnes âgées souffrant des fortes chaleurs, un espace frais à proximité de leur domicile.

**Vous êtes une personne âgée ou vulnérable, et vous souffrez de la chaleur,** venez vous rafraîchir au sein de l'Oasis Solidaire proposée par la MARPA.

Rendez-vous à la MARPA au 26 Rue de la Résistance et du 8 Mai ; les portes vous sont ouvertes de 8h00 à 20h00 pendant tout l'été.

Informations auprès de Crystelle (Juillet), Virginie et Emilie (Août) au 04 73 77 38 58



## Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH)

L'OPAH permet d'accompagner les propriétaires occupants à revenus modestes et très modestes (barèmes ANAH) et les propriétaires bailleurs vers différents types de travaux ou d'aménagements et de bénéficier des aides de l'ANAH et de Billom Communauté.

### • A qui s'adressent les aides ?

Les propriétaires occupants pour votre résidence principale, actuelle ou future. Les propriétaires d'un logement que vous louez ou qui est inoccupé. Vous vous engagez,

en échange des subventions, à louer votre bien rénové pour une durée minimum de 6 ans et à pratiquer un loyer modéré. Les subventions varient en fonction du type de travaux à réaliser.

### • Quels travaux sont concernés ?

Les travaux de rénovation des logements dégradés dans le cadre d'un projet global, les travaux d'adaptation pour les personnes âgées ou handicapées, et les travaux liés aux économies d'énergie

**Pour faire votre demande :**  
SOLiHA Loire / Puy de Dôme

Tél : 04.51.009.111

**Vous pouvez aussi joindre**  
**Stéphanie VERGNIAUD**  
à Billom Communauté au  
**04.73.73.87.36.**

Mardi 23 juillet	Mardi 27 août	Mercredi 11 septembre	Mardi 24 septembre	Mercredi 9 octobre	Mercredi 22 octobre
ST-DIER De 10 h 00 À 12 h 00	ST-DIER De 10 h 00 À 12 h 00	BILLOM De 14 h 00 À 16 h 00	ST-DIER De 10 h 00 À 12 h 00	BILLOM De 14 h 00 À 16 h 00	ST-DIER De 10 h 00 À 12 h 00
DALLET De 13 h 30 À 15 h 30	VERTAIZON De 13 h 30 À 15 h 30		DALLET De 13 h 30 À 15 h 30		VERTAIZON De 13 h 30 À 15 h 30

**Attention, depuis janvier, de nouveaux prestataires appelés « Mon Accompagnateur Rénov » ou « MAR » interviennent sur le département ; ils sont agréés par l'ANAH mais ne permettent pas de bénéficier des aides complémentaires qu'apporte Billom Communauté. N'hésitez donc pas à vous renseigner avec les contacts précisés ci-dessus.**

## Des rencontres seniors avec le CCAS

*Le CCAS de Pérignat-ès-Allier, en collaboration avec le CLIC de Billom, a mis en place au cours de l'année 2023/2024 des Rencontres Séniors destinées aux personnes âgées de 65 ans et plus.*

*8 Rencontres ont eu lieu, avec pour chacune, un thème défini et animé par un intervenant extérieur.*

● **03 Octobre 2023 : Conférence-débat sur le sommeil, animée par le docteur Bruno Valladier.** L'exposé était clair, structuré et très intéressant, accessible à tous. Les seniors ont particulièrement apprécié le ton, la disponibilité et les conseils apportés.

● **07 Novembre 2023 : Patrimoine et Mémoire de Pérignat-ès-Allier.** Alain Fouillit, président de l'association, retrace l'histoire de Pérignat et présente la vie du musicien Georges Onslow, sur la commune. Alain Fouillit a fait vivre son thème, il est intarissable !

● **12 Décembre 2023 : Promotion de l'Activité Physique, Lutte contre la Sédentarité,** par Gaël Le Boudouil, animateur à la Maison Sport Santé de Billom. Le public a trouvé Gaël exceptionnel, et les activités axées sur la mobilité, la mémoire et les jeux ont rencontré un franc succès. Lors du bilan, les participants absents, face à tant d'enthousiasme, ont demandé une nouvelle programmation !

● **02 Février 2024 : Continuer à rester chez soi Autonome, et en toute sécurité,** animé par Isabel Obal Da Silva, ergothérapeute. Les avis sont unanimes : intervention très adaptée au public présent, Isabel est très à l'écoute, donne de bons conseils pour aménager chez soi, présente les astuces et outils qui facilitent le quotidien. Chacun peut parler de son cas personnel

● **08 Mars 2024 : La douleur,** par Bruno Valladier. Ce thème a attiré un grand nombre de participants et a rencontré un franc succès. De nombreux compliments ont été adressés à Bruno pour la qualité de sa présentation.



● **05 Avril 2024 : Léa Contu de l'Association Petits Frères des pauvres, nous parle de Solitude.** Animation ludique, l'expression individuelle du concept de solitude à l'aide des cartes est très apprécié des participants, Léa est une personne chaleureuse, qui a su déclencher beaucoup de réflexions personnelles et qui leur a permis une prise de conscience sur cette problématique.

● **24 Mai 2024 : Découverte commentée de l'Ecopôle du Val d'Allier.** Christine, Lauriane, Anatole, et les maraîchers emmènent les participants au cœur de ce lieu magique. Les avis sont unanimes : très intéressant, histoire, projets, activités... C'était vraiment une Découverte... A renouveler !



● **14 Juin 2024 : rencontre intitulée « Thème Mystère ».** Nos seniors sont au rendez-vous. Présentation par madame Girabet du projet d'ateliers de Médiation Artistique, qui se dérouleront à la rentrée de Septembre. Ils sont destinés à un groupe de 5 à 6 personnes. Madame Girabet a su, par son approche, captiver l'auditoire. Dès la fin de son exposé le groupe est constitué.

### **Nous avons clôturé avec un bilan festif :**

Chacun a pu exprimer son intérêt, partager son vécu et discuter des solutions qu'il utilise au quotidien, tout en exprimant sa satisfaction quant au fonctionnement du groupe. Chaque thème abordé couvre des sujets différents, variés, et d'actualité, qui résonnent en nous. Tous ont contribué au Pot de l'Amitié en apportant des boissons, des mets sucrés et salés, ainsi que des spécialités culinaires, enrichissant ainsi les échanges.

*La poursuite de ces rencontres seniors est chaudement demandée. Les ateliers de médiations artistiques sont déjà programmés. Si vous avez soixante-cinq ans et plus vous pouvez nous rejoindre, soit en téléphonant à la mairie au 04 73 69 52 54 ou bien à l'adresse électronique suivante : [ccas.perignat@gmail.com](mailto:ccas.perignat@gmail.com)*

## De nombreuses animations à la Médiathèque du Pré-de-l'Eau !

*Encore une année bien remplie pour la médiathèque, avec de nombreuses animations pour enfants et adultes. En cours d'année, il y a eu un changement d'horaires pour les permanences : celle du jeudi a été supprimée, vu le peu d'affluence ce jour-là. De ce fait, les horaires du lundi ont été rallongés jusqu'à 19 heures. L'équipe de la médiathèque vous souhaite de passer un bel été et vous donne rendez-vous en septembre prochain. Bonnes vacances !*

### Le 10 janvier : lecture et écriture sur les animaux fantastiques pour les CP et CE1.

"L'enfant des loups". Dans le cadre du projet éducatif artistique et culturel de Billom Communauté sur le thème des animaux fantastiques, la comédienne Juliette Malfray était l'invitée de 6 écoles et bibliothèques du territoire. Elle a partagé le récit d'un conte amérindien d'un enfant abandonné par sa famille et recueilli par des loups. Aidé par le vent, l'enfant doit apprendre à vivre autrement. Les enfants ont participé à l'histoire en faisant les petits bruits de la forêt et ont poursuivi leur échange avec Juliette en inventant leur animal imaginaire.



### Le samedi 23 mars de 10h à 12h : 2<sup>ème</sup> Café Lecture.

Après la réussite de son premier Café Lecture en novembre, la médiathèque a de nouveau organisé ce rendez-vous avec son public. Accompagnées de Sophie, les lectrices sont venues présenter leurs « coups de cœur » autour d'un café, d'un thé et de pâtisseries maison. A la fin de l'animation et après de nombreuses discussions autour des livres, les participantes ont pu échanger des ouvrages entre elles.



### Du 3 au 26 juin : Expo « Les enfants de la Résistance ».

La maison d'édition Le Lombard propose une exposition tirée de la série de BD Les Enfants de la Résistance, dans le cadre du réseau des bibliothèques de Billom Communauté. Ludique et adaptée à un jeune public dès 8 ans, l'exposition s'attache à explorer les grands thèmes liés à la Seconde Guerre mondiale et à la Résistance. Au-delà de l'histoire de cette période troublée, les visiteurs, jeunes et moins jeunes, peuvent (re)découvrir la série en aidant les héros à replacer certaines images clés sur les panneaux de l'exposition. Visite pour le public aux heures de permanences et pour les écoles.



### Les 9 février et 17 mai : accueil des Pitouins de Vertaizon.

Les tout-petits ont découvert de belles histoires proposées par Aline, coordinatrice du réseau des bibliothèques de Billom Communauté, et Denise. A la fin de chaque séance, les accompagnateurs ont choisi de nombreux albums prêtés par la médiathèque.

### Les 16 février et 28 juin : lectures aux enfants de l'école.

Albums lus par Solange et Denise aux enfants des classes de CP jusqu'au CM2. Nous rappelons que tous les vendredis les classes sont accueillies à la médiathèque pour permettre aux enfants d'emprunter un livre, album ou BD pour une quinzaine de jours.

### Le 29 février à 14h : après-midi « Jeux » pour les enfants du Centre de Loisirs.

Quelques enfants accompagnés par leurs animatrices sont venus tester des jeux proposés par la médiathèque : une belle occasion pour eux de découvrir et apprécier de nouveaux jeux ! Un bon moment de détente qui se renouvellera au cours de l'année...

### Tous les vendredis à 17h : Section « ECHECS ».

Fort d'une dizaine de membres, notre club accueille tout le monde tous les vendredis à la médiathèque à partir de 17h, tous âges et tous niveaux, comme le montre la photo ci-contre, où Esteban (8 ans) et Roger (90 ans) disputent une partie très acharnée ! N'hésitez pas à venir nous rejoindre, pour apprendre ou assouvir une passion déjà existante. Pour tout renseignement, contacter Hervé au 06 19 09 30 64.



**Horaires d'ouverture : Lundi de 16h à 19h – Mercredi de 15h à 17h. Accueil de l'école : Vendredi de 14h à 16h**

**FERMETURE PENDANT LES VACANCES D'ETE : du samedi 6 JUILLET au dimanche 8 SEPTEMBRE 2024**

**Inscriptions et cartes gratuites. Consultation sur place gratuite.**

## Du côté de l'école...

### ...Classe de découverte à Super-Besse

#### ● Le Puy De La Vache :

« Cette année les classes de CE2 CM1 et CM2 de Mme Mougel et Mme Maillard sont parties en classe de découverte à Super Besse.

Le premier jour nous avons fait l'ascension du Puy de la Vache en empruntant les nombreuses marches jusqu'au sommet qui culmine à 1167 m. C'était épuisant mais en arrivant nous avons été témoins d'une vue incroyable ! Le Puy de la Vache est situé à côté du Puy de Lassolas car ce sont des volcans jumeaux. Ils ont eu leur éruption en même temps puisqu' ils se partageaient la même chambre magmatique. Ils ont environ 8000 ans et sont des volcans effusifs c'est à dire que la lave qui est sortie de leur cratère a coulé lentement et cela a provoqué la forme en fer à cheval de ces deux volcans.

En redescendant nous avons pu observer les variétés de bombes volcaniques comme la bombe « bouse de vache » ou la bombe « chou-fleur ». Nous avons également observé la végétation dense et des plantes rares. »



#### ● La Vallée de Chaudefour

« Le lundi après-midi nous sommes allés faire une randonnée à la vallée de Chaudefour.

Durant le trajet, nous avons observé les différents arbres et avons appris à les différencier.

Ensuite nous nous sommes approchés d'une cascade à moins de 4 mètres et c'était magnifique.

Puis nous avons fait une petite pause à la source Sainte-Anne et nous avons tous bu un peu d'eau : elle avait un goût de fer et était pétillante.



La plupart des élèves n'ont pas aimé ce goût particulier mais certains se sont maquillés avec la terre couleur rouille.

Enfin nous sommes arrivés dans la vallée de Chaudefour où nous avons pu découvrir un endroit magnifique avec la Dent de la Rancune et la Crête du Coq qui sont les restes d'un même volcan.

Malgré une mauvaise météo nous avons eu la chance de pouvoir observer six mouflons à l'aide d'une lunette. Il fallait être patient et silencieux mais finalement on a eu de la chance ! »



## ● Le Lac Pavin

« Le mardi matin, il pleuvait trop et nous n'avons pas pu faire la balade prévue autour du Lac Pavin mais notre guide Pascal nous a fait un petit cours dans la classe pour nous expliquer comment il s'est formé.

Le jour de l'éruption le magma a rencontré une nappe phréatique et cela a fait une énorme explosion et a formé un trou dans lequel l'eau autour s'est remplie à nouveau.



Mais il y a deux lacs : le premier qui mesure environ 60 mètres de profondeur est composé d'oxygène et le deuxième en dessous qui mesure 30 mètres est composé de méthane et de dioxyde de carbone non oxygéné.

Si un rocher tombait dans la deuxième partie du lac le méthane mélangé à l'eau ferait doubler le volume d'eau et le lac déborderait et provoquerait beaucoup de dégâts : c'est pourquoi ce lac est surveillé de près et qu'il est surnommé "le lac effroyable". »



### La légende du Lac Pavin

« Nous avons pu aller devant le Lac Pavin et Pascal notre animateur nous a raconté une de ses légendes concernant la Chaise du Diable.

A l'origine, il y avait un village à la place du lac dans lequel les villageois dansaient et s'amusaient beaucoup. Le Diable se transformait en beau jeune homme et dansait avec les jeunes filles, les faisait tourner et elles disparaissaient. Mais un jour il dansa avec une jeune fille du nom de Mélanie. Un jour, Dieu passa devant le village et découvrit ces danses et pétrifia les habitants pour tout arrêter. Mais il pétrifia aussi Mélanie et en découvrant cela, le Diable sentit une larme couler le long de son visage, puis deux, puis ne put plus s'arrêter et toutes ses larmes formèrent le Lac Pavin. Le Diable plongea alors dans le lac pour rejoindre Mélanie. »

## Sortie patinoire

« Les élèves de CE2-CM1 et de CM1-CM2 sont allés en bus à la patinoire de Clermont-Ferrand du 1er février au 28 mars 2024. Nous avons fait 7 séances.

Nos entraîneurs s'appelaient Yann, Déborah et Fabien.

Dès notre arrivée, nous allions dans les vestiaires pour mettre les patins et le casque.

Puis nous allions sur la glace patiner librement quelques minutes.

Ensuite, nous nous répartissions dans 3 groupes selon notre niveau. Nos entraîneurs nous faisaient faire des exercices puis des jeux pour que nous progressions.

Lors de la 6ème séance, nous avons dû réaliser un parcours avec tout ce que nous avons appris pour l'évaluation. Exemple : se déplacer en faisant le petit bonhomme, la bougie, le citron, la trottinette, la fente, le saut de grenouille, le patinage arrière, savoir s'arrêter...

A la dernière séance, nous avons joué ensemble : hockey, lapins-chasseurs, Jacques a dit a dit, rivière aux crocodiles... Beaucoup d'entre nous ont apprécié les séances de patinoire et ont bien progressé. Même si quelques-uns sont beaucoup tombés... »

## « Happy fiesta » au centre de loisirs



Le vendredi 3 mai à partir de 19 heures a eu lieu un petit moment récréatif au centre de loisirs.

Les parents ont été invités à participer en soirée à une petite représentation intergénérationnelle avec les résidents de la MARPA en ouverture.

Puis ils ont pu assister à la mise en lumière de la fresque « abeille » réalisée par les enfants.

De plus les parents ont pris part à la réalisation du panneau « centre de loisirs » qui vient d'être installé sur le devant du bâtiment afin de mieux pouvoir identifier le bâtiment.

Merci à toutes les personnes présentes lors de cet évènement, et qui ont participé à cette belle réalisation !



### • Café des perspectives

Le jeudi 23 mai dernier, la commission "Café des perspectives" sur les rythmes de l'enfant, dans le cadre du PEDT, s'est tenue au centre de loisirs pour aborder un sujet crucial : la fatigue des enfants. Malheureusement, la participation des parents a été très faible, et aucune association concernée n'a pu être représentée.

Cette commission, regroupant des élus, des enseignants et des membres du centre de loisirs, a néanmoins révélé des sensibilisations importantes à mettre en place comme la sensibilisation des jeunes aux dangers des écrans.

## 12 baby-sitters prêts à garder vos enfants



Une sortie au restaurant en amoureux, au cinéma entre amis, une réunion en soirée, un mariage... de nombreuses situations impliquent parfois de trouver une personne de confiance pour garder les enfants. C'est pourquoi le service jeunesse de Billom Communauté a fédéré différents services pour proposer une formation de trois jours pour les jeunes, filles et garçons âgés de 14 à 25 ans, souhaitant garder des enfants sur le territoire.

Celle-ci fut animée, pour la partie « développement de l'enfant, par la directrice du multi-accueil « Les Pit-chouns » de Chignat-Vertaizon. Infirmière de formation et ancienne assistante maternelle, Séverine Sciauvaud, a transmis les bases essentielles de la garde d'un enfant, les

gestes de puériculture et les dangers de la maison. Aline Lebref, animatrice au sein du réseau des bibliothèques leur a fait visiter la médiathèque de Billom, présenter des ouvrages et tester des jeux adaptés à différents âges. Enfin, ils ont pu effectuer une bonne révision des gestes de premiers secours avec Michel Laboureyras, directeur du centre aquatique. Originaires de Billom, Mauzun, Mursur-Allier et Saint-Julien-de-Coppel, autonomes ou véhiculés par leurs parents, ces 12 jeunes étudiants couvrent l'ensemble du territoire et sont prêts à s'occuper d'eux avec patience et sérieux.

**Téléchargez l'annuaire sur le site de Billom Communauté, rubrique Enfance - Annuaire des Baby-sitters.**

## Tout se passe bien chez les ados



● En février, les jeunes se sont initiés au Bubble foot. Malgré un effort physique intense, l'ambiance était à la rigolade. Une super expérience !



En avril, la semaine avait pour thème « 100% précision ». Au programme : laser game, initiation à la boxe, course d'orientation et tir.



● Les rendez-vous du vendredi ont été productifs. Les jeunes se sont investis dans leur projet de jeu de pistes « Autour du monde » pour les habitants de la commune. Ils ont réussi à le présenter, comme convenu, le samedi 8 juin. 20 équipes se sont présentées. Nous les remercions pour leur participation. Le jeu a été remporté par l'équipe ASM. Cet événement était une grande première pour nos jeunes. A quand le prochain ???



## Du côté des associations...

*Avec les travaux de rénovation de la mairie, les associations et la municipalité ont dû se réorganiser depuis septembre dernier : il a fallu s'adapter pour que chacun puisse poursuivre au mieux ses activités. Les locaux de l'école, du centre de loisirs, ainsi que la salle polyvalente et l'espace détente de la salle de sport sont ainsi davantage sollicités.*

*Comme chaque année, les associations ont été réunies en septembre afin de figer le planning d'utilisation des salles pour les activités, ainsi que les réservations de la salle polyvalente pour toute l'année scolaire, les associations étant prioritaires sur les particuliers lors de cette réunion. En cette fin d'année, un questionnaire a été envoyé aux responsables associatifs afin de recueillir le retour d'expérience de chacun sur cette année particulière, ainsi que les différents besoins.*

## Patrimoine et Mémoire

### ● Inauguration de la borne Milliaire de Pérignat-ès-Allier

Vendredi 21 juin, l'association Patrimoine et mémoire de Pérignat-ès-Allier a inauguré le fac-similé de la borne milliaire de Pérignat-ès-Allier. Elle est installée au bord de la voie romaine vers son lieu d'origine devant le nouveau cimetière route de Saint Bonnet.

Il s'agit d'une reproduction grandeur nature de la borne d'origine. Taillée dans un bloc d'arkose par Franck Lassale, sculpteur-tailleur installé près de Saint-Martin des Olmes.

Elle mesure 1m90 de haut pour 60cm de diamètre et pèse 1,3 tonnes. Elle remplace l'originale dont les restes sont entrecroisés au musée de Moulins.

Alain Fouillit a retracé l'histoire de ce monument qui a beaucoup bougé dans la commune au fil des siècles.

Jean-Pierre Buche, maire de Pérignat ensuite fait un discours pour mettre en avant la volonté de conservation du patrimoine et de la mémoire.

Jean Delaugerre, maire de Mur-sur-Allier et vice-président de Billom communauté, en charge du tourisme et du patrimoine, a insisté sur le devoir de préservation et de mise en valeur du patrimoine des communes.

Il a été ensuite procédé à la découverte du monument. Un vin d'honneur à suivi cette cérémonie.



### ● Visites guidées de l'église et du fort villageois

Dimanche 23 juin, à l'occasion des journées du patrimoine de pays ; l'association a fait visiter l'église et le fort villageois à deux groupes de visiteurs (un le matin et un l'après-midi). Ils ont été très intéressés par les commentaires érudits d'Alain Fouillit qui sait transmettre sa passion pour son village et ses monuments.

Chaque visite a duré près de deux heures. Les visiteurs sont repartis heureux de leur parcours historique.



### ● Commémoration des 80 ans du drame de Lachat :

En collaboration avec la municipalité nous avons lancé une souscription pour permettre la réalisation d'un carré militaire pour abriter la dépouille des deux jeunes inconnus fusillés à Lachat et qui reposent dans le cimetière. Plus de 1000 € ont été récoltés !



## Inter'Actifs

En raison des travaux de la mairie et de nombreuses demandes pour l'utilisation de la salle polyvalente, Inter'actifs n'a pas pu avoir de dates disponibles pour organiser plusieurs événements mais nous maintenons bien sûr la 2<sup>ème</sup> édition du concours de pétanque : **"Roule ta boule" le 7 septembre**. Les informations arrivent très vite !

## La Lyre Pérignatoise

● Le premier week-end de février les choristes ont organisé la traditionnelle **tripe de la Lyre Pérignatoise**. Même si la cuisson n'est plus faite en local, le succès est toujours au rendez-vous puisque 250 aficionados sont venus partager et apprécier un bon moment de convivialité.

● Début mai, pour son **concert de printemps** la Lyre Pérignatoise recevait le « Chœur St Martin » de Saint Martin de Crau dans les Bouches du Rhône. Cette soirée avait une saveur particulière car elle faisait suite à un premier rendez-vous manqué avec la Provence, il y a 4 ans en pleine pandémie. Aussi c'est avec un grand plaisir que les deux groupes se sont retrouvés pour présenter une partie de leur répertoire de chants traditionnels, contemporains ou classiques permettant à tous de voyager du Congo à l'Afrique du Sud en passant par l'Italie et aussi la France. Pour cette occasion la chorale de la Lyre Pérignatoise était dirigée, pour la première fois, par Svetlana Joly.



● Le dimanche 16 juin la chorale a participé à un concert caritatif organisé par le Lions club de Chamalières au profit de la bibliothèque sonore de Chamalières. Ce concert s'est déroulé au **casino de Royat** avec la chorale de la Voix des Volcans. Un nombreux public est venu passer un agréable moment musical pour une bonne cause.



● Enfin, et pour préparer la prochaine saison, **la chorale recherche des voix de femmes et d'hommes**. Si vous aimez chanter pour le plaisir, sans nécessairement connaître la musique n'hésitez pas, nous saurons vous accueillir. Pour tous renseignements, contactez Nicole au 04.73.69.54.87.

**Prochain rendez-vous : Concert de Sainte Cécile le Samedi 23 Novembre à Pérignat.**

## Rentrée de l'école de musique intercommunale

### Permanences d'information & inscription en septembre

#### Anciens et nouveaux élèves :

Lundi 2 de 16h30 à 19h30 à **Billom** (1, rue A.Dischamps)

Mardi 3 de 16h30 à 19h30 à **Vertaizon** (salle des fêtes)

Mercredi 4 de 17h à 19h30 à **Pérignat** (4, rue du Gazou)

Jeudi 5 de 17h à 19h30 à **Vertaizon**

Vendredi 6 de 17h à 19h30 : portes ouvertes à **Billom**  
(école de musique)

#### Nouveaux élèves uniquement :

Samedi 7 de 9h30 à 12h « Forum des associations » à Billom, place de la mairie (repli au Moulin de l'Étang)

Mardi 10 de 18h30 à 19h30 à Vertaizon.

**Les instruments** : flûte traversière, clarinette, saxophone, trompette, trombone, cor d'harmonie, tuba, violon, guitare classique et électrique, guitare basse, accordéon, piano, percussions.

**Les pratiques collectives** : ensembles de jazz, de variété/rock, percussions, ensembles à vents pour enfants et adultes débutants, harmonies.

**L'éveil musical** pour les 4-5 ans : séances ludiques et collectives à **Chignat (mardi)**, Mur-sur-Allier / Mezel (mercredi), Billom (mercredi matin)

**Nouveauté de la rentrée** : « Cours d'initiation » pour les 6 ans. Assuré par Véronique Tortajada le vendredi de 17h15 à 18h15 à Billom, il permettra aux jeunes enfants ayant déjà fait de l'éveil musical ou bien nouvellement inscrits de participer à un cours collectif axé sur le sensoriel, l'écoute, le mouvement, la création et aussi la découverte et la pratique d'instruments de musique adaptés à leur âge.

**L'école de musique est ouverte à tous à partir de 4 ans. Des cours sont proposés du lundi au samedi à Billom, Vertaizon, Pérignat-ès-Allier, Mur-sur-Allier (Mezel) et Saint-Dier-d'Auvergne.**

**Informations utiles** : [billomcommunaute.fr](http://billomcommunaute.fr)

**Contact** : 06.72.23.85.89 / 04.73.73.43.24

**Mél** : [ecoledemusique@billomcommunaute.fr](mailto:ecoledemusique@billomcommunaute.fr)



## Du côté de l'Amicale Laïque...

C'est encore une année riche en activités qui se conclut, avec pas moins de 466 adhésions réparties sur 13 sections (Basket, Foot loisirs, Marche rando, Sport santé, Cross Training - Remise en forme, Pilates, Yoga, Photo, Théâtre, Danse de société, Danse africaine, Section culture, Enfa'Randole) et le conseil d'administration.

Réservez d'ores et déjà votre soirée du 30 Novembre, la section Culture reçoit un spectacle d'envergure dans le cadre de la saison culturelle départementale « Impulsion ».

Enfin, nous vous donnons rendez-vous en septembre pour vos inscriptions aux différentes activités ; l'assemblée générale de l'amicale aura lieu au mois d'Octobre (la date sera communiquée à la rentrée).

● *En février, l'Amicale accueillait plus d'une centaine de spectateurs pour suivre la pièce de théâtre "Burn Out" jouée par Le Petit Théâtre de Babybas. Une représentation de qualité d'environ 1h45 qui a séduit le public entier !*



## Enfa'Randole en recherche de bénévoles...

L'équipe d'Enfa'randole se réjouit du bon déroulement du marché aux plantes qui a été un vif succès, mais regrette de ne pas avoir eu assez de bénévoles pour pouvoir maintenir autant d'activités que les années précédentes. La section risque de ne pas reprendre en septembre prochain et fait donc un appel aux papas et au maman ! *Si vous souhaitez aider à organiser des animations ou à trouver de nouvelles idées, contactez-nous via Facebook ou au 06 26 29 49 85.*

**Tous les fonds récoltés sont reversés à 100% aux écoles du RPI, pour financer notamment les sorties scolaires.**

Enfa'Randole, depuis de nombreuses années, c'est :

- Les festivités d'Halloween,
- Les Bourses aux Jouets et à la Puériculture,
- La Vente de Chocolats de Pâques et de Noël
- La Chasse aux Oeufs,
- La Vente de sapins, animations et ateliers créatifs de Noël,
- Le Loto,
- La vente de biscuits
- Le Marché aux plantes,
- Fiesta Boom Boom...

## Une année chargée au Club Photo

● Juillet 2023, Ile de Ré, Armand Amenta expose « En balade avec la Denise », série de 16 photos monochrome 40X60

● Août 2023, Saint Jean des Ollières. Daniel Debost et Armand Amenta exposent chacun une série de photos.

● Aout 2023, Notre Dame des Champs. Daniel Debost, Jacques Héritier et Armand Amenta exposent 50 photos sur le Portugal.

● Novembre 2023, salle polyvalente de Pérignat, exposition du club sur le thème de « La Nuit »

● Décembre 2023 à avril 2024, CHU de Rennes, Armand Amenta expose sa série de 16 photos 40/60 « Bilbao Museum »

● Février et mars 2024 à Billom (mairie et bibliothèque) le club expose sa série « La Toscane d'Auvergne »

● Février 2024, salle polyvalente de Pérignat, les adhérents du club exposent 11 séries d'auteurs au format 40/60.

● **Juillet, août et septembre 2024, à Assemblia (Clermont-Ferrand), exposition de la série photographique d'Armand Amenta « Bilbao Museum »**

● Juillet, août et septembre 2024, CHU de Rennes, Armand Amenta présente sa série photographique « Vapeur d'Islande »

● **Juillet et Août 2024 à Mirefleurs le club photo présente « La Toscane d'Auvergne »**

*Nous rappelons que toute personne intéressée peut rejoindre le club photo pour pouvoir se perfectionner.*

*Les réunions ont lieu les 3 premiers jeudis du mois à 20h30*

*Contact : Armand Amenta. 06.61.90.59.37*



Extrait de l'exposition « La Toscane d'Auvergne » (Photo : Armand Amenta)

## Section Danse Africaine

L'association SaMaTa aux rythmes de l'Afrique, section danse africaine de l'ALP, a organisé ce dimanche 2 juin une journée festive de fin de saison pour réunir les gens autour de la musique et de la danse africaine. Au programme, un repas à la manière d'une auberge espagnole aux sons des Djembes avec Sami Louaza et des chansons du groupe Kou-louba. Pour le café, les invités ont pu admirer le spectacle des élèves des cours de danse des lundis soir et de l'association Sankedumbe. Et pour terminer la journée, l'association

SaMaTa a proposé un stage de danse d'Afrique de l'Ouest pour tous niveaux. Une belle journée conviviale remplie de partage et de bonne humeur !

*Pour ceux qui le souhaitent, nous nous donnons rendez-vous l'année prochaine pour les cours de danse !*

**Contact : Charlotte LALANDE.**

**Mail : [Charlotte.danseafricaine@gmail.com](mailto:Charlotte.danseafricaine@gmail.com)**

**Tél. : 06.98.37.29.68**



## Section Danses de Société & danse en ligne

**La soirée dansante du 19 avril** a connu un franc succès pour la section, ne réunissant pas moins de 70 personnes. Tous ont été ravis de la qualité et de la réussite de cette prestation.

**Les portes-ouvertes du 18 juin** ont, elles aussi, conquis un certain nombre de curieux. Au programme : initiation aux danses en ligne et aux danses de société. Ce moment convivial s'est terminé par le partage du verre de l'amitié.

Depuis septembre 2022, l'Amicale Laïque vous propose une section Danse installée sur la commune, et celle-ci commence à se faire connaître.

C'est dans une ambiance ludique et chaleureuse que Benji Danse vous propose de venir découvrir ou de vous perfectionner à la danse en ligne, aux danses de salon et au rock. Grâce à ces cours, vous pourrez ensuite briller lors de vos soirées dansantes.

Par le biais de l'Amicale Laïque, vous danserez avec Benji Danse et bénéficierez des avantages de l'Association Benji'tude, et vous pourrez mettre à profit votre implication aux cours lors des manifestations dansantes conviviales organisées par l'Association tout au long de l'année.

Les cours de danse se déroulent à la salle polyvalente, 3 rue de La Sagne à Pérignat.

- Niveau Intermédiaire : les mardis
  - 18h45 - 19h45 : Danse en ligne
  - 19h45 - 20h45 : Danse de salon et rock
- Niveau Débutant : les jeudis
  - 18h45 - 19h45 : Danse en ligne
  - 19h45 - 20h45 : Danse de salon et rock

Reprise des cours de danse la première semaine d'octobre (semaine 40), avec 3 séances d'essai gratuites.

En attendant n'hésitez pas à contacter Benjamin, votre animateur.



**Benjamin DELERY PIQUELLE**  
Animateur pour Benji Danse  
Président de l'Association Benji'tude  
**06.58.88.85.18**



## Une belle année à l'AL Pérignat Basket

C'est avec le soleil, sans une goutte de pluie et dans la bonne humeur que s'est déroulée la **fête du basket**, le samedi 15 juin. Du midi jusqu'au soir se sont succédés les jeux de basket et d'adresse pour les enfants, des tournois de 3x3, un concours de pétanque et une tombola. Cette fête clôture une saison 2023-2024 qui a apporté, une nouvelle fois, beaucoup de satisfactions pour nos 13 équipes séniors et jeunes.



> Jeux d'adresse et concours de pétanque lors de la fête du basket

**Les championnats, qui ont débuté fin septembre et qui se sont achevés fin mai, se jouent en deux phases dans les catégories séniors et en trois phases dans les catégories jeunes :**

● **Les quatre équipes séniors** se maintiennent dans leur division respective :

- L'équipe 1 des filles a bien résisté dans un **championnat de Régionale 3** où le niveau en ligue Auvergne-Rhône-Alpes est de plus en plus relevé. Après une première phase parfaite, avec 10 victoires en autant de matchs face à des équipes auvergnates, l'équipe a connu une seconde phase plus délicate face à des équipes de la Loire. Un match de play-off, à domicile, face à Saint-Martin-d'Hères, le 18 mai, a conclu la saison.

- L'équipe 1 des garçons se maintient en **Pré-régionale masculine**. Si le début de saison a été poussif, l'équipe a opéré un net redressement en seconde phase pour terminer en tête de sa poule de maintien.

- Engagées toutes deux en **Départementale 2**, les équipes 2 des garçons et des filles ont parfaitement rempli leur rôle d'équipes réserves avec l'objectif d'intégrer de jeunes joueurs et joueuses. L'équipe 2 des garçons termine à la première place de sa poule de maintien, en seconde phase. L'équipe 2 des filles termine 2ème de sa poule de montée, en seconde phase, ce qui lui a permis de disputer et de remporter une finale pour la troisième place de la division.

Le club salue le travail effectué tout au long de la saison par les deux entraîneurs, Grégory Gomez, pour les équipes des garçons, et Nicolas Boguet, pour les équipes des filles.

● **Pour nos équipes jeunes**, deux d'entre elles ont échoué aux portes des **finales départementales**, les U15 filles et les U18 filles. Les unes ont été battues de peu à Brioude et les autres ont subi la loi de Chauriat-Vertaizon en demi-finales. Dans l'ensemble, nos équipes jeunes ont effectué une saison satisfaisante.

Le travail effectué tout au long de la saison par les entraîneurs et les jeunes coachs des équipes jeunes, Sébastien, Jessica, les deux Hélène, les jumeaux Quentin et Matteo, Fanny, Manon, Soline, Romane, Rudy, Aurélien, Lisa et Patrice, est aussi à saluer.

● D'une manière générale, le club remercie toutes celles et tous ceux qui ont contribué au bon déroulement des 118 matchs joués à domicile, en étant arbitre, délégué de salle, délégué fair-play, chronométreur ou marqueur.

● **L'été va rester actif. Deux camps sont organisés, l'un mi-juillet pour les catégories U7, U9 et U11 et l'autre fin août pour les catégories U13, U15 et U18.**

*Le bureau de l'ALP basket, avec Nicolas Baleyudier, responsable de la section basket, Aurélie, Cyril, Fanny, les deux Hélène, Isabelle, Joseph, Marie, Marjolaine et Sébastien, souhaite un excellent été aux licenciés et leur donne rendez-vous en septembre pour la reprise.*

*Pour nous contacter,*

*Par Facebook : AL Pérignat basket*

*Par mail : [alperignatbasket@gmail.com](mailto:alperignatbasket@gmail.com)*



## Foot Loisir : une première saison encourageante !

La première saison du foot loisir de Pérignat touche à sa fin. Une saison remplie de sourires et de joie de vivre pour les enfants et les éducateurs. Une petite vingtaine d'enfants ont pu participer aux séances proposées, au repas de Noël et ont régulièrement reçu des petits cadeaux pour les récompenser de leur régularité malgré des conditions météorologiques pas toujours faciles. Merci à la mairie et à l'Amicale Laïque pour leur aide et leur soutien inconditionnel.



Dans un souci de pérennisation et de développement de l'offre de pratique au plus grand nombre d'enfants de Pérignat et des communes environnantes, la section foot loisir est à la recherche d'éducateurs (diplômés ou non) et/ou de personnes souhaitant s'investir au sein de celle-ci. Les séances ont toutes lieu à Pérignat les mardis de 17h à 18h15.



**Responsable de section ALFP : Stéphane PENANDO.**

**Contact : 06 63 40 54 23 – facebook : Amicale Laïque Football Pérignat**

## Section Sport Santé – activité physique adaptée

### ● Qui peut participer ?

Les personnes souffrant de pathologies chroniques et/ou de plus de 60 ans.

### ● En quoi ça consiste ?

Séance d'une heure, en groupe, sous forme d'ateliers de renforcement musculaire, cardio, travail d'équilibre et de coordination (petites haltères/jeux de ballon).

Les séances sont adaptées à chacun !

### ● Séances : les lundis :

- De 11h à 12h à Pérignat-sur-Allier (salle de sport)

- De 14h15 à 15h15 à Chauriat (gymnase du haut, à côté de l'école : Rue de Chantemerle)

### ● Contact :

**APA POSITIVE – Manon ROUMIGUIÉ, Enseignante APA-S**

**Si vous êtes intéressé ou si vous souhaitez plus de renseignements n'hésitez pas à me joindre :**

**06.30.73.71.30 - [mroumiquie@gmail.com](mailto:mroumiquie@gmail.com)**



## Section Pilates

La section Pilates de l'amicale laïque termine sa saison le jeudi 27 juin et remercie l'ensemble de ses participants. L'activité continuera en septembre 2024, les jeudis matin de 10h30 à 11h30, si vous souhaitez nous rejoindre ou essayer, **contactez Cathy au 07 87 82 83 01.**

Bel été à tous !



## Section Marche

Courant Juin, la section marche a passé deux jours au Lioran puis a fait un séjour d'une semaine dans le Morbihan. Courant septembre nous irons déguster les grenouilles à l'auberge de la cabane à St Alyre-ès-Montagne.

Si vous aimez la marche, n'hésitez pas à nous rejoindre !

**Contact : Laurence Maumus, au 06.67.97.03.15.**

## Une Saison Culturelle Sous le Signe du Partage

*La section culture de l'Amicale Laïque, en partenariat avec la mairie, Billom Communauté et le département du Puy-de-Dôme, est sur le point de clôturer la deuxième partie de sa saison culturelle. Depuis janvier, un événement par mois a enrichi la vie culturelle de notre commune, offrant à nos habitants des moments de découverte, de convivialité et d'émotion.*

### ● Janvier : Une initiation à l'Opéra

Le dimanche 14 janvier 2024, la salle polyvalente a résonné des voix magnifiques de deux chanteuses lyriques accompagnées d'un pianiste, venus tout droit de l'Opéra de Montréal. Le spectacle "Mélom'âne", destiné principalement aux enfants mais captivant aussi les adultes, a enchanté l'audience avec son conte fantaisiste mêlant marionnettes,



théâtre et chant. Ce spectacle interactif, mettant en scène un âne passionné d'opéra qui lutte contre l'ennui à travers la musique, a remporté un vif succès. Les petits et les grands ont été émerveillés par cette performance unique. Un atelier pédagogique proposé par la section culture et animé par les artistes avait eu lieu quelques jours auparavant dans une classe de CE1 à l'école de Pérignat.

### ● Février : Soirée Traces de Vies

Le vendredi 9 février 2024, la troisième édition de la Soirée Traces de Vies a rassemblé les amateurs de cinéma documentaire. Gérard Blanchamp du festival Traces de Vies a présenté trois courts films documentaires, chacun apportant son lot d'émotions et de réflexions.

La soirée a été ponctuée par des débats passionnants et une pause gastronomique où les participants ont partagé tartes et fromages, prolongeant les discussions autour de ces œuvres cinématographiques captivantes. Cet événement gratuit a encore une fois confirmé son succès et son importance dans notre programmation culturelle.



### ● Mars : Duel d'Improvisation Théâtrale

Le samedi 16 mars 2024, la salle polyvalente, pleine à craquer, a été le théâtre d'un combat sans merci entre deux compagnies d'improvisation. Les compagnies Improvergne et Les Ateliers Improvisés ont su captiver le public avec leurs performances hilarantes et créatives. Leur remake du film Dune 2 restera dans les mémoires. Les spectateurs n'ont pu départager les deux compagnies, et c'est sur un match nul que la soirée s'est terminée, dans les éclats de rire et l'admiration pour le talent des comédiens.

### ● Avril : Dîner-Théâtre Policier

Le samedi 6 avril 2024, les amateurs de romans policiers et de bonne chère se sont réunis pour un Dîner-Théâtre exceptionnel à guichet fermé. La compagnie Raimonda Nada a présenté "Paula Replay", une pièce de théâtre policière captivante, interrompant un somptueux dîner dont nous entendons encore aujourd'hui quelques échos flatteurs. Le suspense était à son comble, et les convives ont été ravis par cette combinaison inédite de gastronomie et de théâtre. Un grand merci encore une fois à tous les bénévoles qui ont œuvré en cuisine et assuré le service.



### ● Mai : Exposition en Plein Air

Le samedi 25 mai 2024, plus d'une centaine de personnes se sont déplacées pour découvrir une exposition en plein air exceptionnelle, répartie sur six sites autour de la place Onslow. Cette place, récemment rénovée et particulièrement fleurie, a été le cadre idéal pour cet événement artistique. Les visiteurs ont pu admirer les sculptures sur bois de GIL ainsi que les gravures et œuvres plastiques de Julien Mélique. Profitant d'un des rares jours de beau temps du mois de mai, cette exposition a mis en valeur à la fois les talents artistiques locaux et le charme de notre place rénovée.



### Août : Cinéma en Plein Air

Pour clore en beauté cette saison culturelle 2023/2024, nous vous donnons **rendez-vous le vendredi 9 août à 21h30 sur la Place de l'église pour la cinquième édition de notre cinéma en plein air**. Au programme, une sélection de courts métrages du festival international du court métrage de Clermont-Ferrand, soigneusement choisie par nos soins. Ce sera une soirée magique sous les étoiles, à ne pas manquer.

*La saison culturelle de l'Amicale Laïque a su, une fois de plus, offrir des moments inoubliables et variés à notre village. Nous remercions chaleureusement la mairie, Billom Communauté et le département du Puy-de-Dôme pour leur soutien indéfectible. Rendez-vous pour la saison 2025/2026 pour de nouvelles aventures culturelles ! Renseignements sur le Facebook de l'amicale et au 06 82 21 90 07*

## Billom Communauté - Pays d'art et d'histoire

La programmation estivale du Pays d'art et d'histoire s'annonce haute en couleurs pour l'été 2024 ! Dès le lundi 8 juillet et jusqu'à fin août, retrouvez tous nos rendez-vous autour du patrimoine bâti, naturel, mais aussi les ateliers à faire en famille, les rando patrimoine et les visites à la tombée la nuit.

Chaque semaine, vous pouvez choisir entre des visites guidées pour explorer un site, un bourg ou un monument du territoire comme l'ancien collège des Jésuite, Billom la médiévale, l'église romane de Glaine-Montaigut, la petite cité de caractère de Chauriat ou encore le bourg de Saint-Julien-de-Coppel. Vous préférez partir à la découverte d'un site naturel ? Suivez un guide-conférencier et un animateur nature qui vous dévoilent les secrets de la Vallée du Madet, du Miodet, des Turluron ou du puy de Mur (Espace Naturel Sensible). En famille ? Réservez une course d'orientation du patrimoine à Billom et Mezel ou participez à un atelier art et nature. Le Pays d'art et d'histoire propose aussi des balades en nocturne pour voir le coucher du soleil ou rencontrer les chauves-souris.

Retrouvez la programmation sur le site internet de Billom Communauté, ou au bureau d'information touristique, Rue Carnot, à Billom - 04 73 68 39 85.

Attention, toutes les animations sont sur réservation au bureau d'information touristique de Billom ou en ligne sur le site vacances-livradois-forez.fr

## Maison Grenouille

Cet été,  
la Maison Grenouille  
vous accueille  
**du mardi au samedi,**  
**le midi et le soir.**



**Notez dans vos agendas :**  
**Concert le jeudi 25 juillet,**  
**avec « Margot la folle »,**  
**chanson française**  
**aux couleurs multiples.**

## 80<sup>ème</sup> anniversaire de la fusillade de Lachat



**Cette année 2024, avec le 80<sup>ème</sup> anniversaire de la Libération et du débarquement des alliés le 6 juin 1944, était aussi celle du 80<sup>ème</sup> anniversaire de la fusillade de Lachat le 15 juin 1944.**

*Ce jour-là, dans notre village, 10 jeunes gens de 18 à 30 ans étaient fusillés dans la petite carrière du bois Lachat situé sur le chemin qui monte à St Georges. Ils ont été lâchement abattus, à genoux comme une humiliation suprême, on retrouva près de 250 douilles de mitraillettes...*

*Un seul miraculé surviva à ce carnage, Max CYPRIEN, qui sera secouru, caché, soigné, nourri et sauvé par une famille pérignatoise, c'est en effet Guy Seguin qui ramassa le blessé sur sa charrette remplie de foin et alerta le docteur Langlade de Cournon qui lui donna les premiers secours et conseilla aux pérignatois de ne pas le garder dans le village : il y avait trop de danger s'il était retrouvé et les représailles auraient été terribles. Alors, une formidable chaîne de solidarité se mit en place. Il fut dans un premier temps, recueilli à Mezel par la famille Mazin... Et si la suite de ce récit vous intéresse, vous pouvez vous procurer un petit livret édité par la commune en 2022, dépêchez-vous, il est gratuit et il en reste encore quelques exemplaires en Mairie.*

*Malheureusement, deux corps ne furent pas identifiés et ne le sont toujours pas à ce jour. Ils ont été enterrés dans le vieux cimetière de Pérignat dans une tombe en terre recouverte de graviers blancs...*

Cette année, nous avons souhaité rendre à ces deux inconnus un hommage particulier et leur offrir, grâce à la participation des pérignatois, de l'association « Patrimoine et Mémoire de Pérignat-ès-Allier », du Souvenir Français et de

la FNACA section de Pérignat une sépulture digne de leur sacrifice.

Pour ceux qui ne la connaîtraient pas, elle fait face à la porte d'entrée du cimetière, une pierre tombale sobre, en granit de Gers : allez leur faire une petite visite...

***Ce sont maintenant les Enfants de la Commune, nous leur devons bien cela !***



Puis, comme tous les ans nous nous sommes recueillis sur les lieux du drame et avons déposé une gerbe, un geste qui perdure depuis 79 ans, sans une faille...

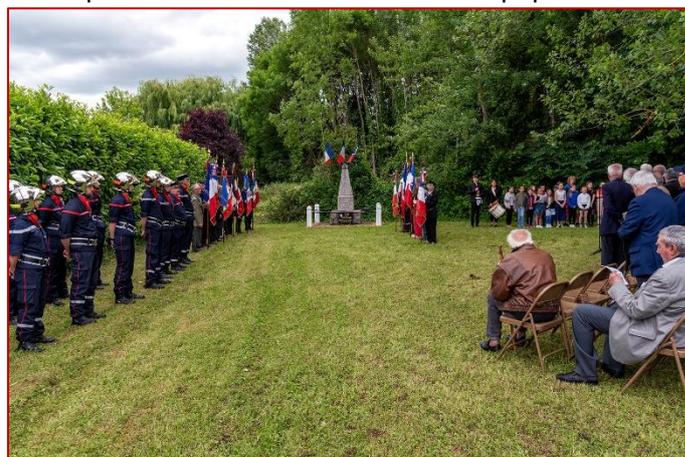
***Les pérignatois se souviennent, Pérignat n'oubliera pas !***

Cette belle manifestation, nous la devons en grande partie aux enfants RPI « Pérignat - Saint Bonnet », qui, au cimetière, ont récité « l'affiche rouge » un poème d'Aragon mis à l'honneur lors du transfert au Panthéon de Missak Manouchian accompagné de son épouse Mélinée et de ses camarades de Résistance.

Puis à la stèle, ils entonnèrent le « chant des partisans » dirigés par Peggy Lacroix, accompagnés par un grand nombre de participants à ces commémorations.



Entre temps nous avons déposés une gerbe au pied de la pancarte portant le nom de Franck Mérieux mort en déportation et là, ce sont les locataires de la MARPA qui chantèrent « La Marseillaise ». Cette manifestation se termina chez eux, sur le parking de l'institution où la municipalité offrait un vin d'honneur à la population.



***Ce fut une bien belle journée, avec la complicité du soleil retrouvé à la suite de 10 jours de pluie !!!***

***Merci aux pompiers et aux portes drapeaux, merci à tous les participants.***